



Parc urbain national de la
Rouge

Uniformisation de la présentation des éléments du parc

Rapport final

BrookMcIlroy/ | entro

3 juin 2020

Table des matières

1	Introduction	3	2.7	Éléments d'accueil et de création d'espaces	41
2	Catalogue des motifs conceptuels	4	2.7.1	Bornes routières	42
2.1	Thèmes de conception	5	2.8	Site prototype de Twyn Rivers	44
2.2	Palette de matériaux et de couleurs	6	2.8.1	Plan du site de Twyn Rivers	45
2.3	Éléments conceptuels autochtones	9	2.8.2	Plan du site de Twyn Rivers – Description de l'expérience du visiteur	46
2.3.1	Aménagement d'espaces autochtones	10	2.8.3	Spécifications pour la fabrication	47
2.3.2	Motifs	12	2.8.3.1	Panneau d'identification de l'entrée	48
2.4	Éléments architecturaux	15	2.8.3.2	Panneau de départ de sentier	49
2.4.1	Lignes directrices	17	2.8.3.3	Structure de l'auvent de départ de sentier	50
2.4.1.1	Principes directeurs	17	2.8.3.4	Panneau directionnel	51
2.4.1.2	Conception durable	17	2.8.3.5	Bornes d'orientation	52
2.4.1.3	Patrimoine naturel	18	2.8.3.6	Bornes routières	53
2.4.1.4	Patrimoine culturel	18	2.8.3.7	Panneau d'interprétation	54
2.4.1.5	Bâtiments et structures de soutien	20			
2.4.1.6	Ajout de nouveaux bâtiments et de nouvelles structures	23			
2.4.2	Motifs de pavage	24			
2.5	Structures et mobilier des sentiers	25			
2.5.1	Structure de l'auvent de départ de sentier	26			
2.5.2	Motifs de pavage	27			
2.5.3	Bancs	28			
2.5.4	Feu de camp	29			
2.5.5	Graphisme environnemental	30			
2.6	Panneaux et bornes du parc	31			
2.6.1	Panneau d'identification de l'entrée	33			
2.6.2	Panneau de départ de sentier	35			
2.6.3	Panneau directionnel	37			
2.6.4	Panneau d'interprétation	39			
2.6.5	Bornes d'orientation	40			

1 Introduction



Le Rapport sur l'uniformisation de la présentation des éléments du parc urbain national de la Rouge (PUNR) fournit une orientation en matière de conception d'une série d'éléments qui, au fil du temps, uniformisera l'aspect des éléments bâtis présents dans le parc en créant un lien entre eux. L'objectif du rapport est de décrire les éléments qui contribueront à l'uniformisation de la présentation des éléments du PUNR tout en respectant l'image de marque de Parcs Canada. Tous les éléments dans le parc seront ainsi identifiables comme étant des biens de Parcs Canada tout en étant caractéristiques de l'aménagement du PUNR. Le Catalogue des motifs conceptuels pour l'uniformisation de la présentation des éléments du parc vise également à autochtoniser respectueusement les motifs conceptuels du parc afin de célébrer la culture autochtone et de reconnaître l'histoire de la longue présence autochtone sur ce territoire.

Le rapport a été élaboré par le personnel de Parcs Canada de concert avec les principaux intervenants externes dans le cadre d'un processus coopératif et itératif. En outre, le Conseil consultatif des Premières Nations du PUNR a été largement consulté pour élaborer une série de motifs autochtones originaux à utiliser dans le Catalogue des motifs pour l'uniformisation de la présentation des éléments du parc.

Tous les motifs conceptuels inclus dans ce catalogue ont été conçus en tenant compte des normes d'accessibilité universelle.

2 Catalogue des motifs conceptuels



2.1 Thèmes de conception

Deux thèmes principaux de conception sont décrits dans le Catalogue pour l'uniformisation de la présentation des éléments du parc.

Un premier thème consiste en une série de motifs autochtones célébrant et reconnaissant la culture et la présence autochtones sur le territoire. Ces motifs sont intégrés à tous les éléments présentés dans le Catalogue et sont destinés à susciter l'intérêt des visiteurs à l'égard d'une vision autochtone du monde. L'article 2.3.2 fournit une explication détaillée des motifs et du processus de conception.

Le deuxième thème de conception pour uniformiser la présentation des éléments du parc est l'utilisation de matériaux qui transmettent l'essence brute, indomptée et naturelle du parc – l'acier corten (patinable), le pisé de terre et le bois de récupération.

2.2 Palette de matériaux et de couleurs

Matériaux



Acier corten



Bois de récupération



Pisé de terre

Une palette simple de trois matériaux primaires a été utilisée dans le Rapport sur l'uniformisation de la présentation des éléments du parc : l'acier corten, le bois de récupération et le pisé de terre. Ces trois matériaux devraient être utilisés conformément aux motifs conceptuels présentés dans le présent rapport et le plus souvent possible, le cas échéant, pour les autres éléments du parc pour assurer une uniformité d'un endroit à l'autre.

Acier corten

L'acier corten (aussi désigné acier patinable) est un acier de construction soudable à haute résistance, faiblement allié, doté d'une résistance exceptionnelle aux intempéries. La composition chimique de l'acier permet la création d'une couche de rouille protectrice qui n'altère pas les caractéristiques mécaniques de l'acier. Une fois présente, cette couche de rouille protège non seulement l'acier contre les intempéries à long terme, mais sa texture et sa couleur s'accordent mieux avec le cadre naturel du PUNR. De plus, l'acier corten nécessite moins d'entretien et son empreinte carbone est plus faible que celle de l'acier classique.

Bois de récupération

L'utilisation de bois de récupération comme l'un des matériaux primaires pour l'uniformisation de la présentation des éléments exprime le caractère naturel significatif du parc ainsi que sa longue histoire d'agriculture. Les granges et les structures agricoles historiques du parc, qui appartiennent désormais à Parcs Canada, constituent une source abondante de bois de récupération et de planches de grange vieilles qui peuvent être réutilisées de manière adaptative dans les nouveaux éléments d'uniformisation de la présentation du parc. L'utilisation du bois permettra de célébrer davantage le patrimoine naturel du PUNR, notamment ses importants peuplements de forêt carolinienne mature.

Pisé de terre

Le pisé de terre est un système de construction qui fait appel à de la terre crue prélevée dans le sous-sol et compactée pour ériger des murs. Comme la terre provient du sous-sol local, la couleur et les motifs de rayures de chaque mur sont propres à l'endroit précis où le mur est érigé. La diversité des terres, des sols et des sous-sols du PUNR se reflétera dans une gamme tout aussi variée de couleurs et de motifs de murs. Cette gamme de couleurs reflète métaphoriquement la diversité des personnes, des cultures et des caractéristiques naturelles qui est associée aux terres sur lesquelles le parc est situé.

Le processus de construction en pisé de terre commence par l'approvisionnement local en terre du sous sol. La terre utilisée doit être similaire à celle du parc. Elle est ensuite apportée et mélangée sur place avec une petite quantité de liant et un agent imperméabilisant. Ces deux agents contribuent à la longévité et à la durabilité qui sont caractéristiques du pisé de terre. Des cylindres d'essai de chaque mélange de pisé de terre sont façonnés et soumis à divers essais de résistance afin de s'assurer de l'intégrité structurale de chaque mur. Ensuite, le mélange de terre est pelleté dans des coffrages appelés banches, puis compacté (« tassé ») par sections ou « banchées ». Ce sont ces sections qui créent les motifs de vagues striées et asymétriques qui rendent les murs en pisé de terre si singuliers sur le plan esthétique. Les banches sont enlevées le lendemain, révélant ainsi un mur de pisé de terre achevé.

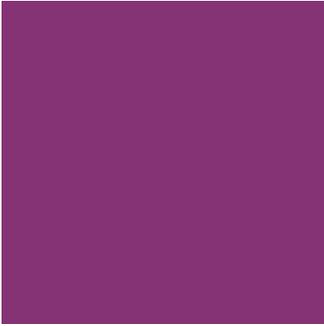
Autres aspects concernant le pisé de terre :

- Une série de maquettes de murs devrait être commandée pour faire l'essai de différentes terres de sous-sol du parc. Ces maquettes devraient être évaluées et une maquette idéale devrait être sélectionnée, qui servira de modèle pour tous les futurs murs en pisé de terre. La maquette modèle définira les couleurs, les teintes et les rayures des murs en pisé de terre du PUNR. Il devrait y avoir une variété de couleurs et de teintes dans les divers sites du parc pour refléter la variété des terres de sous-sol se trouvant à l'intérieur des limites du parc.
- Un revêtement anti-graffitis doit être appliqué sur tous les murs en pisé de terre et appliqué de nouveau conformément aux instructions du fabricant. Il existe plusieurs fournisseurs ou installateurs de revêtements anti-graffitis dans la région du Grand Toronto.
- Les murs en pisé de terre doivent être inspectés régulièrement pour repérer la présence de graffitis. Les graffitis devraient être effacés rapidement en suivant les instructions du fabricant du revêtement anti-graffitis.
- Il faudrait inspecter les murs en pisé de terre tous les ans pour s'assurer qu'ils sont sains. Tous les problèmes importants qui nuisent à l'aspect général du mur devraient être corrigés au besoin ou des réparations mineures doivent être apportées tous les ans.



Exemples de pisé de terre

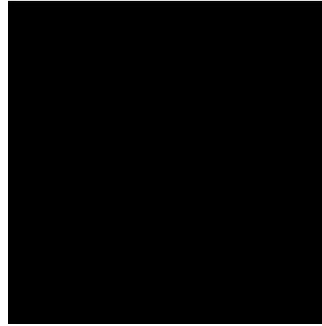
Couleurs primaires



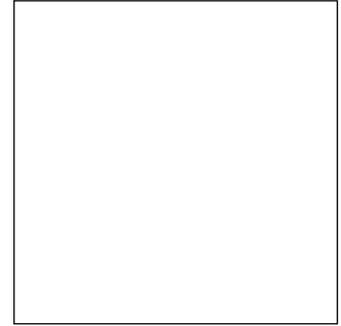
Prune du PUNR
PMS 266



Vert patrimoine
PMS 553



Noir



Blanc

Les deux couleurs primaires, le vert patrimoine et le prune du parc urbain, appuient l'image de marque unique du gouvernement fédéral dans le parc urbain national de la Rouge à titre de parc faisant partie du réseau de Parcs Canada. Par conséquent, le vert foncé connu de tous doit être maintenu pour tous les panneaux de signalisation. Tous les panneaux pour les véhicules et les piétons dont le fond est vert doivent être rétro réfléchissants et être entourés d'une bordure blanche.

Le prune du PUNR est la couleur choisie pour identifier le parc urbain national de la Rouge parmi le réseau des parcs et sera sélectivement utilisée sur les panneaux d'interprétation et les panneaux d'information, de même que comme couleur d'accentuation sur les bornes d'orientation. Le noir et le blanc sont le plus souvent utilisés pour un texte informatif afin de créer un contraste net.

Couleurs secondaires



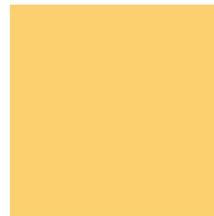
Gris chaud 2C



PMS 7527



PMS 7504



PMS 134



PMS 718



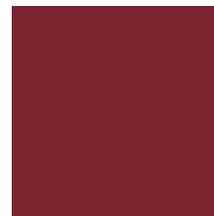
PMS 7771



PMS 376



PMS 534



PMS 188

Une palette de couleurs aux tons chauds et clairs est choisie en contraste avec une gamme de tons plus sombres et discrets. L'inspiration pour ces teintes chaudes et claires provient du riche patrimoine du PUNR, y compris les sols, les tons des « trois sœurs » (comme le maïs), et les couleurs des perles de wampum et des carapaces de tortue.

Ces couleurs offrent une large gamme de couleurs d'accentuation et de couleurs de fond pour toutes les applications dans le parc comme les expositions, les documents imprimés exclusifs au parc et les renseignements d'interprétation. Avec le temps, ces couleurs contribueront à créer une image de marque distincte pour le PUNR.

2.3 Éléments conceptuels autochtones



L'Indigenous Design Studio (IDS) (studio de design autochtone) de Brook McIlroy a travaillé en étroite collaboration avec le parc urbain national de la Rouge (PUNR) pour élaborer une présentation uniforme qui représenterait les peuples autochtones et l'histoire du territoire. Le but visé était de créer une esthétique qui représenterait toutes les nations de même que le parc urbain national de la Rouge.

L'Indigenous Design Studio (IDS) est un lieu de pratique essentiel qui permet de réunir des équipes d'architectes, de concepteurs et de stagiaires autochtones. Les membres des équipes proviennent de milieux et de traditions autochtones diversifiés. Les concepteurs autochtones s'intéressent de près à la recherche culturelle et à l'exploration de la manière dont les cultures autochtones et les pratiques de conception durable innovantes trouvent leur expression dans l'aménagement contemporain d'espaces.

Le concept d'une esthétique d'ensemble pour uniformiser la présentation des éléments du PUNR a été élaboré au moyen de recherches, de sondages dans les communautés, de réunions avec le Cercle consultatif des Premières Nations du PUNR et de visites du parc et d'expériences vécues dans le parc. Des représentations anciennes ont montré que la rivière Rouge était très importante pour la région. La rivière qui traverse le parc crée des paysages naturels, culturels et agricoles, et abrite une biodiversité étonnante. On y trouve certaines des dernières fermes en activité dans la région du Grand Toronto, des écosystèmes caroliniens, des marais et des plages, et plus de 1 700 espèces animales et végétales différentes.

Les concepteurs de Brook McIlroy ont étudié la possibilité d'utiliser les perles de wampum puisque les Autochtones se servaient de ce moyen pour consigner les histoires du territoire, des animaux et de l'eau. Les perles tubulaires étaient fabriquées à partir de coquillages de la Côte atlantique et échangées à l'intérieur des terres contre des articles tels que des fourrures, du maïs, des haricots et des courges. Les perles avaient une valeur considérable dans l'est du Canada et les Maritimes pour l'ornementation, les cérémonies et la diplomatie. Les perles de wampum étaient utilisées comme monnaie d'échange et enfilées sur des ficelles, montées en bracelets et en colliers ou tissées en écharpes et plus tard, en ceintures qui agissaient comme une représentation physique d'un accord politique.

Le studio IDS de Brook McIlroy souhaitait intégrer une représentation conceptuelle de la rivière Rouge aux perles de wampum pour refléter les tendons ou la cordelette servant au montage des perles tout en racontant une histoire.

Le motif wampum adopté pour le PUNR est une exploration du processus créatif associé aux perles de wampum. L'idée n'est pas de fabriquer une ceinture de wampum, mais de célébrer l'habileté des artisans

à transformer des coquillages et des tendons en merveilleuses archives et histoires. Le motif wampum n'est pas propre à une nation en particulier; cependant, il est utilisé pour représenter des aspects du parc d'une manière qui reflète l'art et les contes autochtones. Le dessin principal du concept est une esquisse de la rivière Rouge qui s'écoule en onze perles de wampum représentant chacune des dix communautés et le parc urbain national de la Rouge se fusionnant en une seule entité grâce à la rivière. Les motifs de wampum sont également utilisés pour représenter les animaux, l'eau et la végétation qui sont importants pour les nations autochtones constituant le groupe des dix nations. Les motifs peuvent être utilisés comme un point d'enseignement pour parler de la culture autochtone, de la collaboration culturelle et de la façon dont toutes les communautés marchent coude à coude pour former une seule nation.

La conception se veut également ludique afin que les enfants de tous âges soient captivés et aient une meilleure connaissance du territoire, de la végétation et des animaux qui étaient et sont toujours importants pour les peuples autochtones. Les motifs élaborés sont comme un livre qui raconte des histoires sur le lieu et les relations entre les peuples.

Les motifs peuvent être utilisés dans tout le parc, comme l'illustre ce rapport, sur des bancs, des panneaux et sur les pavés, et intégrés à l'architecture. Ils peuvent également être incorporés à d'autres éléments du parc si les concepteurs font preuve de jugement et les utilisent dans le respect de la culture et des peuples autochtones.

« Les rivières et les fleuves étaient nos routes, une façon de relier les gens et les territoires. »

– Louis Lesage, représentant de la Nation huronne-wendat

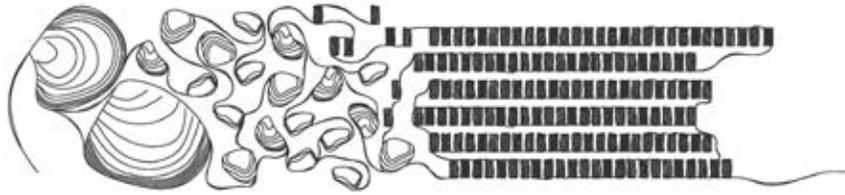
« Le traité du Wampum à deux rangs est l'un des plus vieux traités visant les relations entre les premiers habitants de l'île de la Tortue et les immigrants européens. »

– Tom Cowie, représentant de la Première Nation de Hiawatha

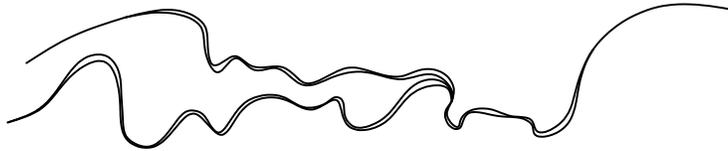
« Le wampum nous rappelle que nous sommes tous des peuples visés par un traité – c'est une occasion de sensibiliser les gens sur la signification du wampum. »

– Louis Lesage, représentant de la Nation huronne-wendat

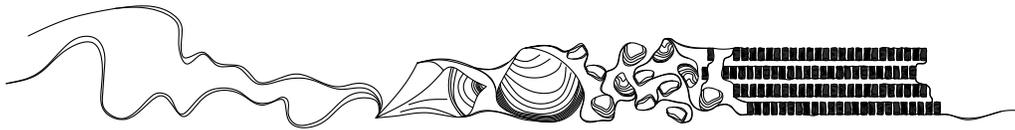
Dessins conceptuels



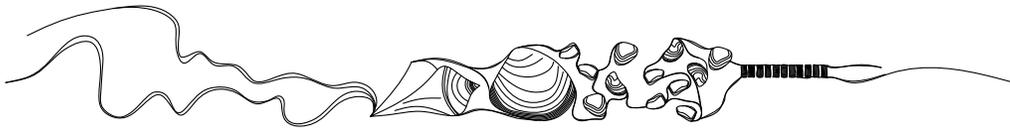
DESSINS DE BASE ILLUSTRANT LA TRANSFORMATION DE COQUILLAGES EN PERLES DE WAMPUM



DESSIN ABSTRAIT DU POINT DE JONCTION DE LA RIVIÈRE ROUGE ET DU RUISSEAU LITTLE ROUGE POUR FORMER LA GRANDE RIVIÈRE ROUGE



DESSIN ABSTRAIT DE LA GRANDE RIVIÈRE ROUGE ET DE COQUILLAGES TRANSFORMÉS EN PERLES DE WAMPUM



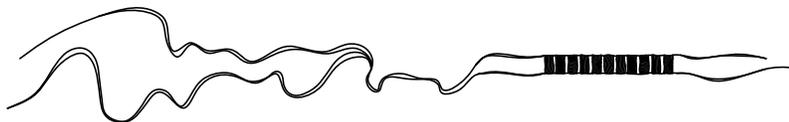
DESSIN ABSTRAIT DE LA GRANDE RIVIÈRE ROUGE ET DE COQUILLAGES TRANSFORMÉS EN ONZE PERLES DE WAMPUM QUI REPRÉSENTENT LES DIX NATIONS ET LE PARC URBAIN NATIONAL DE LA ROUGE



UNE BRANCHE DE PERLES DE WAMPUM

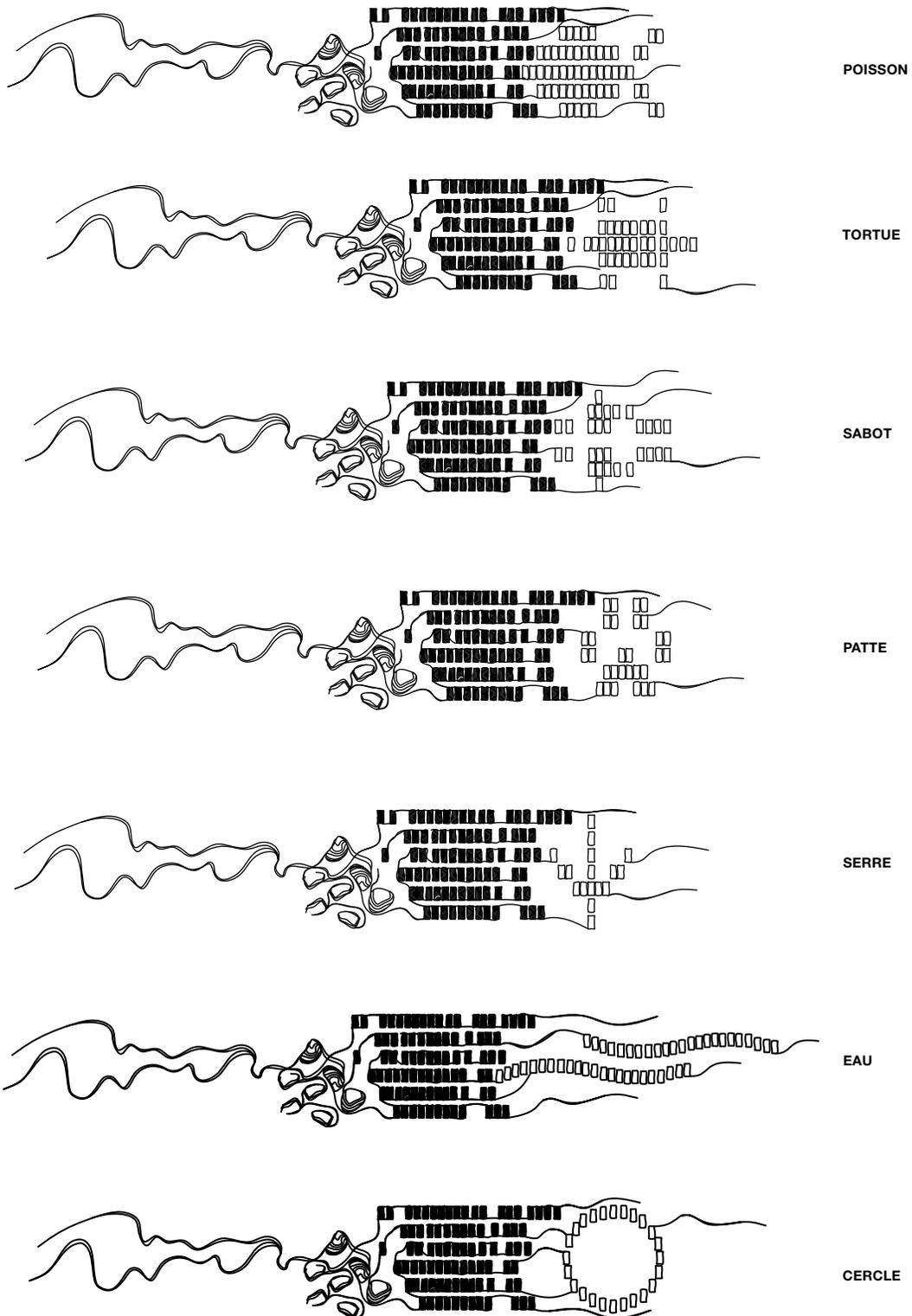


LA RIVIÈRE ROUGE S'ÉCOULANT POUR FORMER UNE BRANCHE DE DIX PERLES DE WAMPUM REPRÉSENTANT LES DIX NATIONS



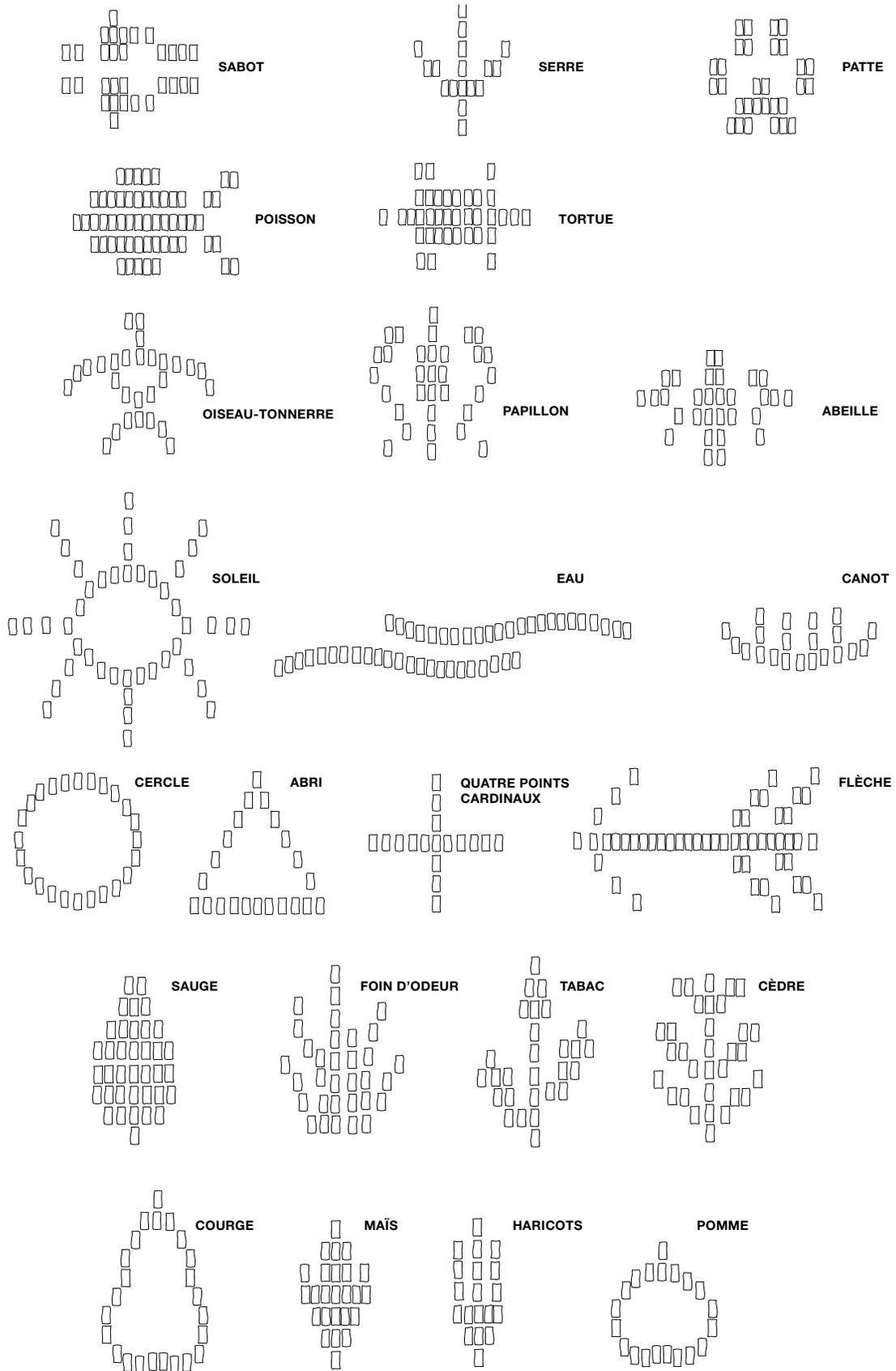
LA RIVIÈRE ROUGE S'ÉCOULANT POUR FORMER UNE BRANCHE DE ONZE PERLES DE WAMPUM REPRÉSENTANT LES DIX NATIONS ET LE PARC URBAIN NATIONAL DE LA ROUGE

Concept Drawings



DESSIN ABSTRAIT ILLUSTRANT LA RIVIÈRE ROUGE S'ÉCOULANT POUR FORMER DES COQUILLAGES, PUIS DES PERLES DE WAMPUM ET ENFIN, DES ÉLÉMENTS D'IMPORTANCE

Concept Drawings



2.4 Éléments architecturaux



Les lignes directrices suivantes sont fournies à titre de référence, car les structures et les bâtiments sont conçus pour le parc. Chaque bâtiment et chaque site ont un contexte qui leur est propre dans les paysages culturels du PUNR et un ensemble de possibilités de conception et de programmation en fonction de leur emplacement, de leur histoire et du rôle évolutif du parc. Le processus de conception nécessitera donc une consultation avec les intervenants afin de déterminer les objectifs et les influences appropriés qui orientent la conception de chaque espace.

Le parc urbain national de la Rouge s'étend sur un vaste territoire qui présente une multitude de paysages historiques, naturels et culturels dont les récits et les histoires se sont transmis pendant des milliers d'années. À cet égard, l'inventaire des sept paysages culturels identifiés au sein du parc figure dans la version préliminaire du document de *Parcs Canada intitulé Preliminary Inventory of Cultural Landscapes, Rouge National Urban Park (inventaire préliminaire des paysages culturels) – Draft, 9 mai 2018*, qui constitue une ressource importante pour les concepteurs. Les paysages culturels préliminaires sont fondés sur sept thèmes historiques :

- La présence des Premières Nations
- L'établissement des Euro-canadiens
- Le corridor de transport et les infrastructures
- Winds of change: Hazel and the Emergence of Conservation (Le vent du changement : l'ouragan Hazel et l'émergence de mouvements de conservation [en anglais seulement])
- Les loisirs
- Les mouvements alimentaires
- L'urbanisation et la suburbanisation

Même si ces thèmes historiques font référence à ce qui a précédé et à ce qui existe aujourd'hui, ils n'empêchent pas les concepteurs d'envisager une orientation contemporaine dans les éléments bâtis, inspirée par l'occasion que présente le PUNR de répondre à des impératifs, notamment celui d'un avenir durable.

Le but de ces lignes directrices est d'alimenter – et non de limiter – le processus de conception créative. Les lignes directrices doivent donc être suivies tout au long du processus de conception, même si des solutions de rechange peuvent être appropriées dans des cas qui ne sont pas précisément indiqués dans le document suivant.

Enfin, ces lignes directrices sont destinées à être appliquées uniquement pour les bâtiments destinés au public, et non aux propriétés louées.

2.4.1 Lignes directrices

2.4.1.1 Principes directeurs

- Les bâtiments, les structures et l'aménagement des sites au sein du PUNR doivent créer chez le visiteur une expérience immersive dans la nature et un fort sentiment d'appartenance en harmonie avec le cadre naturel du parc.
- Les bâtiments, les structures et l'aménagement des sites doivent soutenir la fonction écologique du parc et favoriser sa durabilité.
- Le sentiment d'appartenance peut tirer son origine du patrimoine naturel et culturel, du patrimoine autochtone et de celui des colons, mais il peut aussi exprimer des valeurs contemporaines en démontrant l'identité et le rôle évolutifs du PUNR à titre de parc national au cœur d'une région urbaine et d'occasion exceptionnelle d'innover en faisant appel à des pratiques de conception durable.

2.4.1.2 Conception durable

- Les bâtiments devraient, dans la mesure du possible, refléter des systèmes de construction et d'exploitation durables, y compris des stratégies d'économie d'énergie.
- Lorsque des bâtiments existants du PUNR et de la région sont excédentaires, il convient d'envisager leur réaffectation.
- Lorsque des structures plus anciennes du PUNR doivent être déclassées, il convient d'explorer la possibilité de réutiliser les anciens matériaux de construction et les éléments architecturaux et de les intégrer à la construction de bâtiments neufs.
- L'utilisation du bois comme matériau de construction principal doit être privilégiée puisque ce dernier constitue un puits de carbone.
- D'autres systèmes et matériaux de construction qui peuvent être qualifiés de durables sont appropriés, notamment le pisé de terre, l'acier patinable, la maçonnerie, la pierre et les ballots de paille.
- La priorité doit être donnée aux énergies renouvelables.

2.4.1.3 Patrimoine naturel

- Les nouveaux bâtiments et les nouvelles structures devraient avoir une relation symbiotique et complémentaire avec les éléments naturels, y compris les arbres et les plantes.
- L'aménagement du terrain adjacent à des bâtiments exploitant un thème historique particulier dans un paysage culturel doit faire appel à des plantes qui sont appropriées à ce thème historique.
- Dans la mesure du possible, les bâtiments et les structures doivent être intégrés aux arbres et au couvert d'arbres existants se trouvant à proximité en défrichant le moins possible le terrain choisi.
- Il faut analyser la capacité des bâtiments et des structures à soutenir des habitats non humains.
- Les aires de stationnement doivent être conçues conformément aux pratiques d'aménagement à faible incidence (AFI) et doivent être intégrées dans le paysage en utilisant le plus possible de plantes naturelles.

2.4.1.4 Patrimoine culturel

- Le recours à l'expression d'une architecture contemporaine doit être envisagée pour certains usages et types de bâtiments, notamment les grands centres d'accueil des visiteurs qui servent de projets de démonstration d'une architecture durable intégrant l'énergie positive nette, les toits verts, l'orientation par rapport au soleil, les panneaux photovoltaïques intégrés et les matériaux innovants.
- Les bâtiments qui ont une grande visibilité et un rôle public important, tels qu'un centre culturel ou un centre d'accueil des visiteurs, pourraient s'inspirer de formes architecturales autochtones traditionnelles (maisons longues, wigwams, etc.), sans toutefois en constituer une réplique intégrale.
- La conception des bâtiments inspirés de formes architecturales autochtones, ou qui en sont une reproduction, doit être réalisée en consultation avec les membres du Cercle consultatif des Premières Nations.



Structure inspirée d'une maison longue – Extérieur

- Sauf en ce qui concerne les sites archéologiques autochtones, les références de la conception aux influences patrimoniales devraient éviter d'être une reproduction fidèle et plutôt s'inspirer d'éléments et de formes patrimoniales simplifiées comme des volumes, des profils de toit et les matériaux utilisés.
- Des mesures devraient être prises pour réutiliser les matériaux de la démolition des anciens ouvrages du PUNR comme le bois de grande taille coupé à la main, afin d'enrichir l'expérience interprétative et de renforcer l'association historique entre le nouveau et l'ancien. La réutilisation et la réaffectation des matériaux historiques améliorent la compatibilité avec le caractère patrimonial et culturel du paysage du PUNR et contribuent à une conception soucieuse de l'environnement.
- Le caractère des petits bâtiments de soutien du PUNR doit tenir compte soit des concepts contemporains de construction écologique, soit de la tradition des bâtiments de ferme des colons, selon le paysage culturel dans lequel ils sont situés.
- Les principes applicables aux nouveaux bâtiments et aux nouvelles structures du PUNR devraient être élargis pour intégrer les qualités générales de la relation du patrimoine bâti avec les sites et le paysage des premières fermes telles que :
 - leur orientation sur le site;
 - leur relation et leur interconnexion avec d'autres structures adjacentes;
 - l'interprétation des modèles de fermes en grappe;
 - leurs caractéristiques et leur point de vue perceptibles dès le premier abord ainsi que leur compatibilité avec le tracé prédominant des routes de concession en milieu rural et dans les cantons.



Ferme familiale de Christian Reesor



Structure inspirée d'une maison longue – Intérieur

2.4.1.5 Bâtiments et structures de soutien

- Les bâtiments et les structures de soutien, notamment les toilettes publiques, les bâtiments d'entreposage et de service, les abris pour tables à pique-nique et les structures des auvents devraient être conçus de manière à refléter l'esthétique patrimoniale des bâtiments de ferme simples qui sont typiques de l'époque des premiers colons.
- Les toits en pente, les perrons et les galeries entourant les maisons, les bardages en bois ou les toitures métalliques devraient être des éléments courants de l'architecture des bâtiments et des structures de soutien.



Bâtiment rural et agricole traditionnel utilisé par les colons



Une galerie surmontée d'un long avant-toit protégeant contre les intempéries

- Lorsque deux utilisations ou plus sont envisagées pour un emplacement (par exemple un bâtiment pour les toilettes publiques et un bâtiment de service ou d'entreposage), la façon traditionnelle de construire les fermes des colons en réunissant plusieurs bâtiments en grappe devrait être une source d'inspiration.
- Dans la mesure du possible, les galeries couvertes et les longs avant-toits devraient être intégrés aux bâtiments.

Toits

- Dans le cas des bâtiments inspirés de l'architecture vernaculaire des colons, il faudrait envisager l'utilisation de toitures métalliques à joints debout d'une couleur naturelle semblable à celles des bâtiments agricoles locaux. Une autre possibilité pour les plus petits bâtiments serait une toiture en bardeaux de cèdre. Lorsque la conception d'un bâtiment sert à exprimer des valeurs contemporaines, comme une architecture durable, l'utilisation de toits verts devrait être envisagée.



Toiture métallique à joints debout



Bardeaux de cèdre



Toit vert



Bardage en planches ou en contreplaqué à âme panneau-tée



Revêtement de pierres

Bardages et revêtements

Dans le cas des bâtiments inspirés de l'architecture patrimoniale des colons, des bardages en planches de bois verticales et en contreplaqué à âme panneau-tée ou des revêtements de pierres sont recommandés.

Dispositifs de fermeture de sécurité

- Si des fenêtres ou des portes exigent un dispositif de fermeture de sécurité lorsqu'elles ne sont pas utilisées, des portes de grange coulissantes et des volets devraient être utilisés comme dispositifs de fermeture.
- La conception des bâtiments et des structures de soutien peut aussi exprimer des valeurs contemporaines comme des pratiques de construction durable.

- Les bâtiments conçus selon des valeurs contemporaines d'architecture durable devraient incorporer des éléments comme des toits verts, des panneaux solaires, ou cellules photovoltaïques, montés sur le toit et des matériaux de bardage comme le pisé de terre, l'acier patinable, la maçonnerie de pierres et les ballots de paille.
- Envisager d'utiliser dans le PUNR des éléments compatibles avec l'architecture vernaculaire des premiers établissements et des caractéristiques de cette dernière pour appliquer le principe de la hiérarchie des bâtiments selon leur importance (bâtiments principaux ou secondaires).



Exemples de pisé de terre



Acier patinable



Construction traditionnelle en pierres dans un style contemporain

2.4.1.6 Ajout de nouveaux bâtiments et de nouvelles structures

- L'ajout de nouveaux bâtiments et de nouvelles structures destinés aux visiteurs, est une preuve intrinsèque d'adaptation à la progression et à l'évolution de l'utilisation du sol au cours du temps. Les extraits suivants tirés de la publication intitulée Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, 2e édition,

(art. 4.1 – Lignes directrices pour les paysages culturels, notamment les paragraphes consacrés aux arrondissements patrimoniaux et l'art. 4.5 – Matériaux) renferment des principes pouvant faciliter l'intégration des nouveaux bâtiments et des nouvelles structures au paysage du PUNR.

4.1.1	PREUVES D'UTILISATION DU SOL	
.12	S'abstenir d'ajouter un nouvel élément qui modifie ou embrouille une utilisation du sol existante ou d'introduire un nouvel élément incompatible par sa fonction avec l'utilisation du sol antérieure ou existante.	L'utilisation du sol (l'utilisation par l'homme de l'environnement naturel) évolue dans le temps.
4.1.2	PREUVES DE PRATIQUES TRADITIONNELLES	
.11	Les nouveaux éléments ne doivent pas masquer, endommager ni détruire la conservation des caractéristiques d'un paysage culturel exprimant ou appuyant les pratiques traditionnelles passées ou présentes, ni être incompatibles avec ces dernières.	La pratique traditionnelle est fondée sur une compréhension approfondie d'un paysage local par l'entremise d'une collectivité culturelle associée depuis longtemps à cet endroit.
4.1.3	MORPHOLOGIE DU TERRITOIRE	
.13	Conserver l'interrelation entre les éléments naturels d'un paysage (forêts, vallées, rivières et prairies) et les éléments fabriqués par l'homme (éléments bâtis, artères de circulation, routes et voies ferrées, sentiers et surfaces cultivées).	S'assurer de la compatibilité de la taille, de l'échelle et de la forme.
4.1.4	ORGANISATION SPATIALE	
.13	Les nouveaux éléments ne doivent pas masquer ni endommager l'organisation spatiale d'un paysage, les corridors de circulation et les relations entre les éléments bâtis. Les nouveaux éléments bâtis devraient être compatibles sur le plan de la taille, de l'échelle et de la forme.	Déterminer l'emplacement des éléments naturels et bâtis et la façon dont ils sont visuellement ou physiquement raccordés.
4.1.5	RELATIONS VISUELLES	
.15	Respecter la relation visuelle historique et la composition picturale d'un paysage culturel. Les nouveaux éléments bâtis ne devraient pas masquer ni éliminer les points de vue historiques. Tenir compte des répercussions visuelles que pourraient avoir les nouvelles technologies sur un paysage culturel.	Le point de vue et la composition picturale d'un paysage peuvent provoquer une réaction émotive.
4.1.6	CIRCULATION	
.14	Prendre soin de déterminer l'emplacement des nouveaux bâtiments et des nouvelles structures afin que ceux-ci soient compatibles avec la circulation, les sentiers et les points d'accès qui contribuent au caractère du lieu.	
4.1.7	COMPOSANTES ÉCOLOGIQUES	
.12	Introduire de nouveaux éléments bâtis qui n'ont pas d'incidences négatives sur les caractéristiques écologiques du lieu qui possèdent des caractères patrimoniaux définis. Conserver la structure, la fonction et la dynamique naturelles des écosystèmes.	
4.5	MATÉRIAUX	
	Les matériaux contribuent souvent au caractère patrimonial d'un lieu, caractère qui définit les éléments d'un lieu historique. Envisager de se procurer et d'intégrer des matériaux provenant de ruines de bâtiments historiques dans de nouveaux bâtiments et de nouvelles structures.	Utiliser des articles de quincaillerie authentique, du bois coupé à la main, des pierres, des briques, des fenêtres patrimoniales, du bardage en bois non traité, des éléments en fonte, etc.
	Le cas échéant, penser de préserver la patine naturelle des matériaux réutilisés pour rehausser et enrichir le caractère patrimonial du lieu et l'expérience interprétative.	

Les motifs de la fritte pour le verre intérieur et extérieur peuvent incorporer des dessins conceptuels autochtones, comme il est illustré ici.

Dans la mesure du possible, il faudrait utiliser ces motifs dans les endroits les plus visibles des bâtiments pour autochtoniser les espaces intérieurs dans le parc.



Motif de la fritte à l'extérieur



Motif de la fritte à l'intérieur

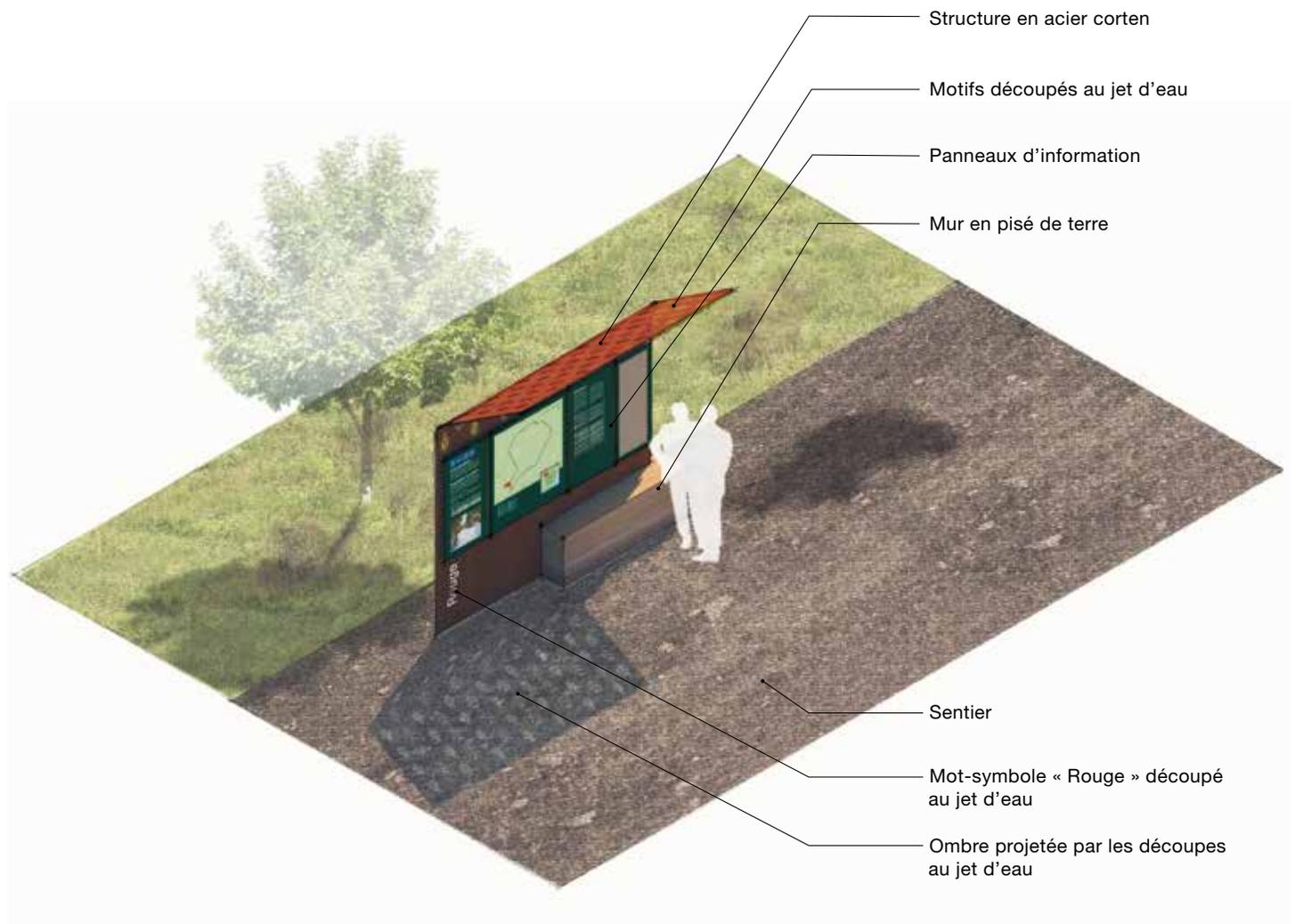
2.5 Structures et mobilier des sentiers



La structure de l'auvent de départ de sentier incorpore plusieurs éléments d'uniformisation du parc. Les panneaux d'information courants de Parcs Canada situés au départ des sentiers sont fixés sur une structure en acier patinable, elle-même posée sur un muret en pisé de terre. Les motifs découpés au jet d'eau dans l'auvent en acier patinable – qui offre aussi de l'ombre – sont des motifs autochtones qui attirent l'œil et projettent des ombres sur le sol devant la structure. Les motifs utilisés pour chaque auvent de départ de sentier devraient être choisis en fonction des thèmes d'interprétation de chaque site. La structure de

l'auvent de départ de sentier est conçue pour se trouver juste à côté du panneau d'interprétation, le haut du panneau et la structure de l'auvent étant parfaitement alignés, de manière à former une composition uniforme. Toutefois, la structure de l'auvent peut être séparée du panneau au départ des sentiers secondaires ou lorsque la structure et le panneau ne sont pas nécessaires.

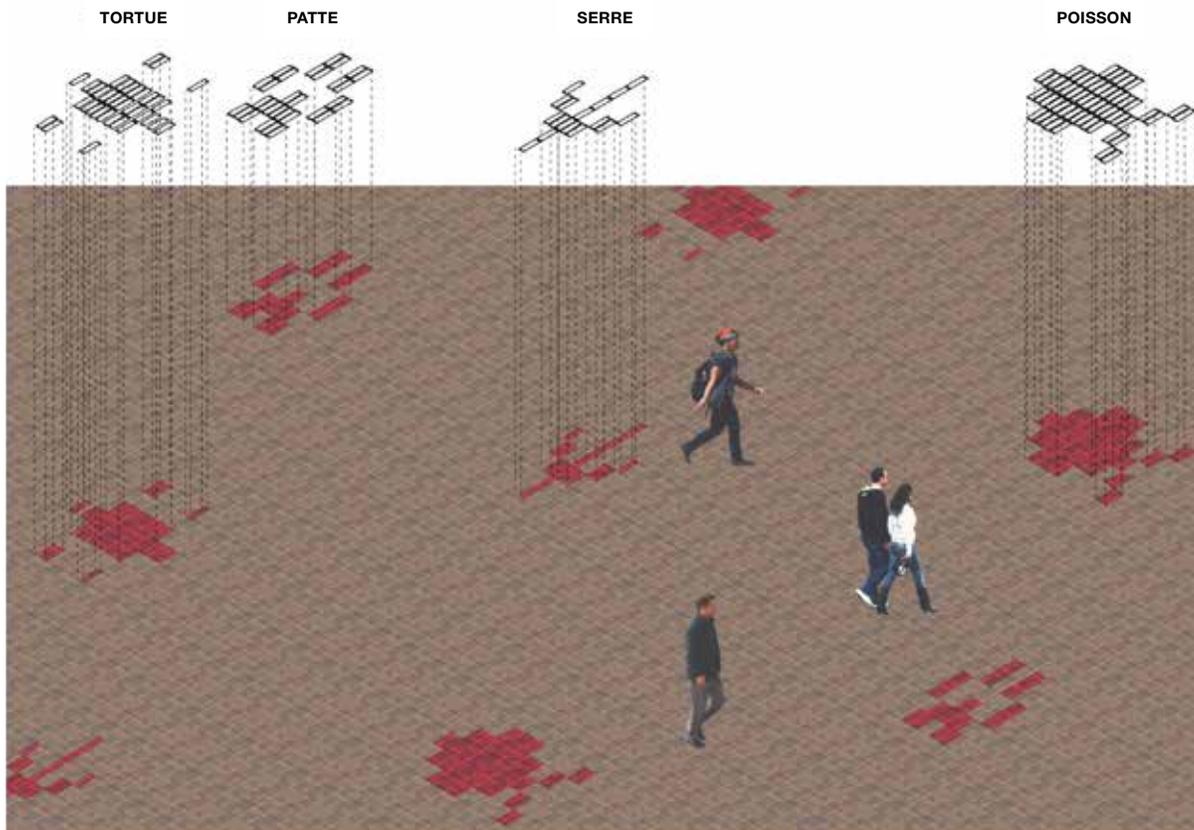
L'auvent de départ de sentier n'est pas conçu pour protéger contre la pluie. Il procure un peu d'ombre, une surface d'appui pour une courte pause et une protection pour les éléments du panneau.



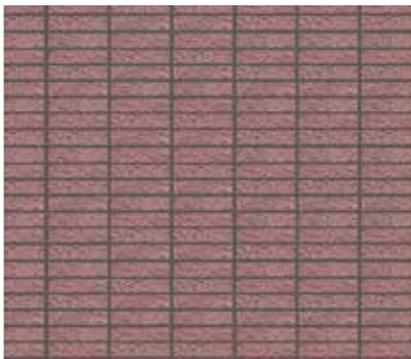
Deux motifs de pavage ont été conçus pour le PUNR en vue d'une utilisation pour diverses applications.

Le premier motif fait appel à des dessins conceptuels autochtones pour célébrer la culture autochtone dans le parc. Ce motif est un mélange de deux couleurs : une teinte rougeâtre pour les pavés créant les dessins et le gris pour les pavés du fond. Les pavés sont disposés en damier rappelant les perles de wampum.

Le second motif est simplement un assemblage monochrome de pavés rougeâtres disposés en damier.



Premier motif de pavage



Deuxième motif de pavage

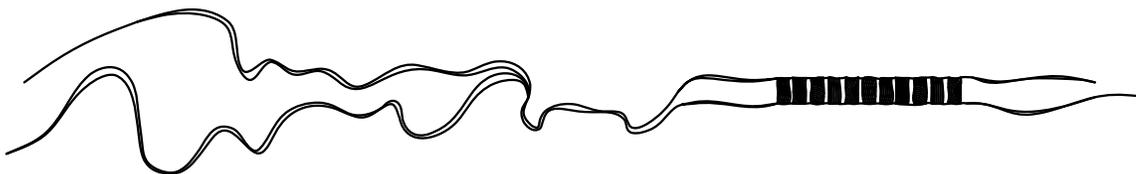
Les éléments conceptuels autochtones du PUNR peuvent être appliqués sur les bancs du parc par pyrogravure ou gravure au laser.



Les motifs du PUNR peuvent être appliqués sur le mobilier en bois du parc à l'aide de pyrogravure ou de gravure au laser.



Pyrogravure ou gravure au laser sur bois



Motif du PUNR

Le feu de camp avec le logo du castor découpé, qui est l'image de marque de Parcs Canada, peut être utilisé. Le feu de camp doit être fabriqué en acier corten assorti aux autres matériaux utilisés dans le PUNR.

Un pavage de briques rouges peut aussi être aménagé autour du foyer.



Feu de camp typique de Parcs Canada

Le graphisme environnemental est constitué de dessins surdimensionnés qui peuvent être une réplique fantaisiste du mot-symbole PUNR ou un dessin conceptuel autochtone de la couleur prune de Parcs Canada (indiquant un parc urbain).

Beaucoup de sentiers dans le parc croisent des routes municipales ou régionales. Présentement, ces traversées routières sont mal indiquées. Le graphisme environnemental pourrait être utilisé pour mieux signaler ces traversées, ce qui améliorera la sécurité et mettra mieux en évidence les sentiers à l'intérieur du parc.

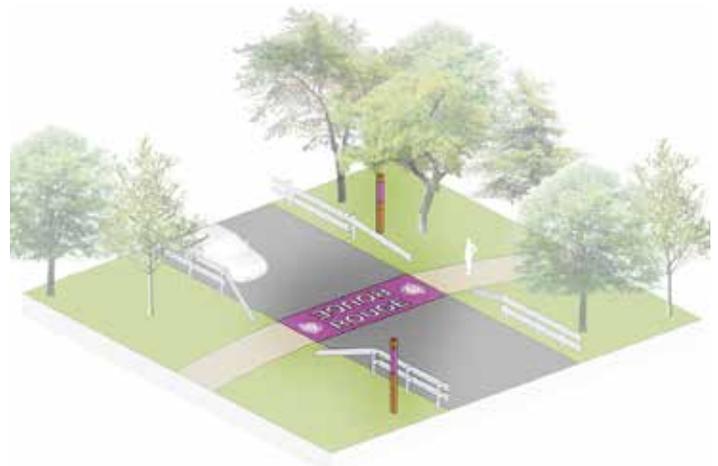
Ces dessins devraient être apposés sur l'asphalte des routes en appliquant un revêtement thermoplastique spécial. Le graphisme environnemental peut également

être appliqué aux infrastructures du parc existantes et proposées, telles que les surfaces des tabliers et des palées de ponts, les murs de soutènement, etc. Lorsqu'ils sont appliqués sur des infrastructures existantes, les revêtements thermoplastiques ou acryliques peuvent être utilisés, car ils sont très durables, en particulier sur les surfaces verticales ou lorsque aucun véhicule ne circule dessus.

Des fragments de poésie d'écrivains locaux peuvent être intégrés aux trottoirs et aux allées du parc. Ces éléments sont destinés à être découverts au cours d'une randonnée et susciteront des moments de joie. Les fragments de poésie doivent être découpés dans une bande d'acier patinable et peuvent être laissés tels quels ou être déposés sur un fond de couleur prune.



Un élément conceptuel autochtone appliqué sur une infrastructure existante dans le parc peut enrichir l'expérience du visiteur et renforcer l'identité du PUNR.



Marquage thermoplastique sur la chaussée bitumée à une traversée routière



Poème incorporé à un trottoir de bois à l'aide de bandes en acier corten découpées au jet d'eau qui peuvent comporter un fond de couleur prune.

2.6 Panneaux et bornes du parc



Le parc urbain national de la Rouge est le premier parc national au Canada directement relié à un grand centre urbain. Il créera un précédent pour les aménagements futurs et pour les programmes et activités nouveaux et novateurs destinés aux visiteurs et à la sensibilisation. Les visiteurs de tous âges et de toutes capacités seront guidés dans leur visite grâce à un programme de signalisation original et inspirant qui commence par une porte d'entrée saisissante dans les zones d'accueil. Dans les pages suivantes, les principaux éléments du programme de signalisation et d'orientation sont mentionnés et expliqués. Ce programme de signalisation appuiera la vision du parc et le patrimoine autochtone et culturel, et reflétera l'intégrité écologique du parc.

Le programme de signalisation fournira aux visiteurs des renseignements clairs et des éléments qui stimuleront sa curiosité et son goût de l'exploration.

Les principales catégories du programme de signalisation sont les suivantes : un identificateur d'entrée, les panneaux et les structures des auvents de départ de sentier, les panneaux directionnels, les panneaux d'interprétation et les bornes d'orientation. Toutefois, ce système peut être élargi au besoin.

Nous avons choisi le pisé de terre comme matériau structural. Le pisé de terre est combiné avec l'acier corten, un matériau qui acquiert une patine, c'est-à-dire qui rouille, dans une certaine mesure, puis se stabilise en protégeant l'acier. Ces deux matériaux ne nécessitent aucun ou très peu d'entretien et sont difficiles à vandaliser. Le ton brun chaud naturel de l'acier corten est le fond parfait pour les panneaux de signalisation verts. Afin de créer un intérêt supplémentaire et de donner un aperçu de l'environnement dans lequel le parc ou le sentier a été aménagé, le panneau en acier comporte des découpes de formes qui surplombent le panneau, comme dans l'identificateur d'entrée, ou qui sont découpées dans le panneau lui-même, comme dans le panneau de départ de sentier. Les découpes dans le panneau forment une grille rappelant les perles de wampum, un thème présent dans tout le parc.

Les panneaux directionnels guideront les visiteurs dans les sentiers. Les panneaux directionnels typiques de Parcs Canada sont marqués du mot-symbole « Rouge » bruni sur le poteau et comportent des formes d'oiseaux, ou d'autres animaux, découpées dans l'acier corten posé comme un chapeau sur le sommet du poteau.

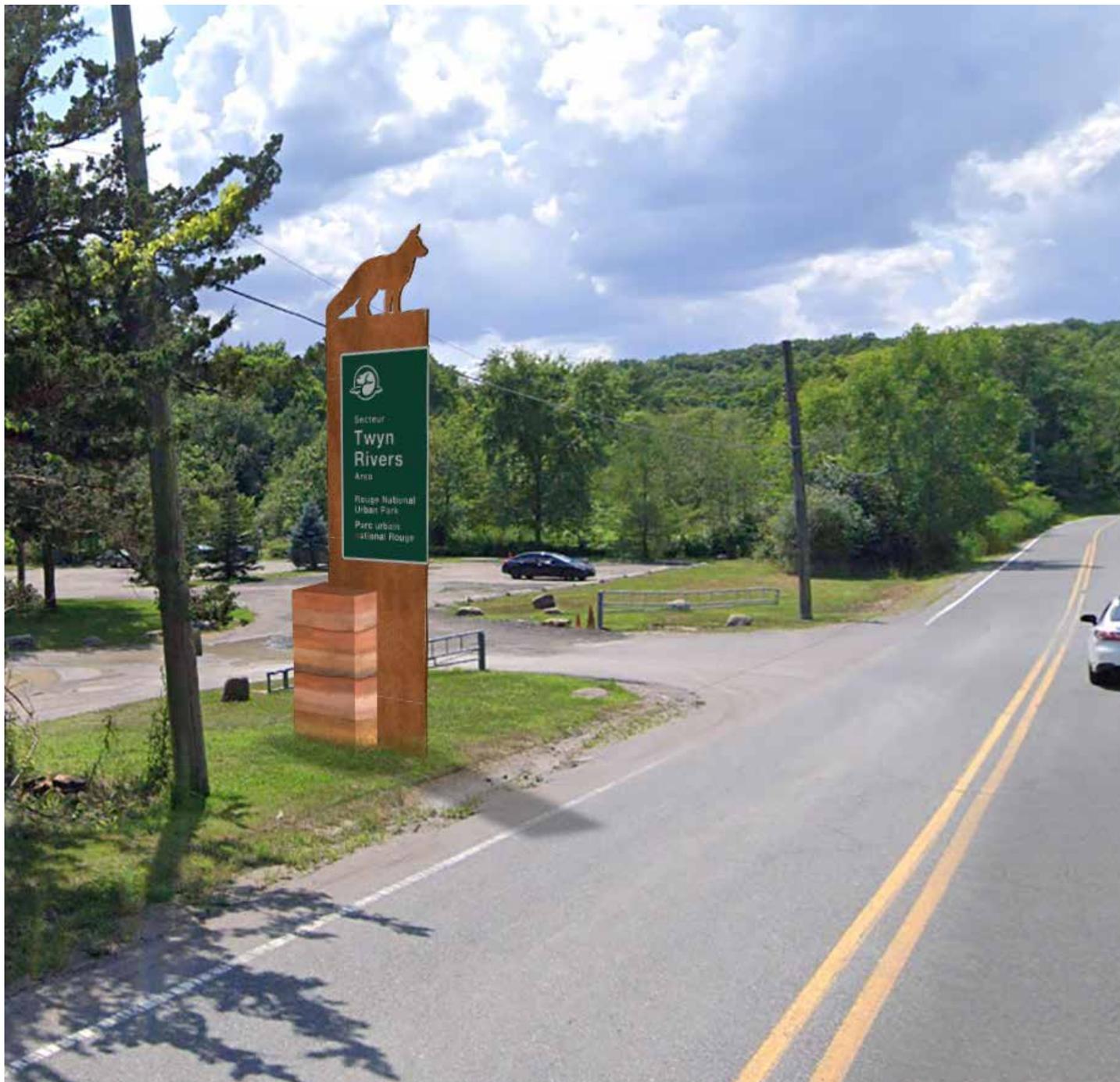
Les panneaux d'interprétation sont simplement des panneaux en acier corten recourbés. Le panneau d'information lui-même est imprimé numériquement de manière à ne pas pâlir ni être facilement vandalisé. La largeur de ces panneaux dépend de la quantité d'information qui doit y figurer.

Comme les entrées d'un sentier sont parfois cachées ou difficilement reconnaissables à partir d'une voiture qui circule, des bornes sont placées en amont de l'entrée et préparent ainsi le conducteur à ralentir. Ces poteaux en bois portent des motifs stylisés et une bande de couleur prune, la couleur caractéristique des parcs urbains nationaux.

Une fois arrivé sur le site, on remarque des bornes de deux tailles différentes fabriquées en acier corten ornées de la représentation conceptuelle des rivières Rouge avec onze perles de wampum, un thème récurrent dans le parc, ainsi que le mot-symbole « Rouge » inscrit au pochoir sur le haut du panneau. La plus grande est placée à l'entrée du parc, la plus petite marque l'entrée d'un sentier.

Le programme de signalisation est conçu pour informer et améliorer l'expérience du parc et fera du PUNR le premier parc d'apprentissage du Canada – une porte d'entrée urbaine pour une découverte durable et inspirée du plein air et du patrimoine culturel.

Le panneau d'identification de l'entrée indique l'entrée du PUNR pour les véhicules. Une simple forme découpée située au sommet du panneau est facilement repérable de loin par un conducteur qui arrive à une vitesse de croisière.



Cet autre panneau d'identification est couronné de découpes de plants de maïs. Le motif des perles de wampum est incorporé aux découpes pour représenter les grains de maïs. Cet exemple décrit la diversité des formes découpées qui peuvent être choisies pour personnaliser chacune des entrées du PUNR.



PANNEAU D'IDENTIFICATION DE L'ENTRÉE – FORME DÉCOUPÉE DIFFÉRENTE

Le panneau de départ de sentier signale l'entrée d'un sentier aux visiteurs à pied. Il peut être utilisé seul lorsque le grand panneau d'identification de départ de sentier et la structure de l'auvent ne sont pas nécessaires. Puisque le panneau est destiné aux piétons, les formes découpées sont incorporées au panneau en acier corten plutôt que posées en saillie, pour éviter le vandalisme.

Un motif de perles de wampum propre au site est utilisé comme forme découpée. La répétition des motifs de perles de wampum rappelle aux visiteurs l'héritage des Premières Nations et le lien entre ces dernières et les sites du PUNR.



Le panneau d'identification et l'auvent de départ de sentier peuvent être placés au même endroit, ce qui permet à ces deux éléments de fonctionner en tandem. Le panneau de signalisation et les panneaux d'information s'alignent lorsque les deux structures sont placées à proximité l'une de l'autre.

De l'information supplémentaire sur le sentier sera montée sur la structure de l'auvent de départ de sentier à la

hauteur normale pour l'accessibilité qui est adoptée dans les installations de Parcs Canada. Les motifs de perles de wampum propres à chaque site et le mot-symbole « Rouge » relient visuellement les deux structures.

La structure de l'auvent peut être séparée du panneau au départ des sentiers secondaires ou lorsque la structure et le panneau ne sont pas nécessaires.



VUE DU CÔTÉ GAUCHE

PANNEAU DE DÉPART DE SENTIER ET STRUCTURE DE L'AUVENT

Les panneaux directionnels suivent les normes de signalisation de Parcs Canada. Pour que le panneau soit bien identifié au parc de la Rouge, une forme découpée propre au site est fixée au sommet du poteau pour souligner l'abondance de la faune dans le parc.

Ce surmontoir représentera une espèce particulière d'oiseau ou d'animal présent dans le parc et sa dimension respectera la dimension réelle de l'animal représenté par rapport aux autres animaux du parc.. Le mot-symbole « Rouge » sera aussi gravé au laser sur le poteau du panneau pour créer un lien avec le PUNR.



PANNEAU DIRECTIONNEL



DÉTAIL ISOMÉTRIQUE

Ces autres exemples de surmontoir pour les panneaux directionnels représentent des oiseaux vivant dans le parc. D'autres surmontoirs sont des représentations de la faune du parc comme la tortue mouchetée, la rainette versicolore ou le saumon sauvage.



AUTRES FORMES DÉCOUPÉES

Des motifs en perles de wampum propres à chaque site sont découpés dans la structure en acier corten du panneau d'interprétation, ce qui permet d'uniformiser le panneau avec le reste des éléments du parc. Le mot-symbole « Rouge » est appliqué à la surface de l'acier corten, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance au lieu.

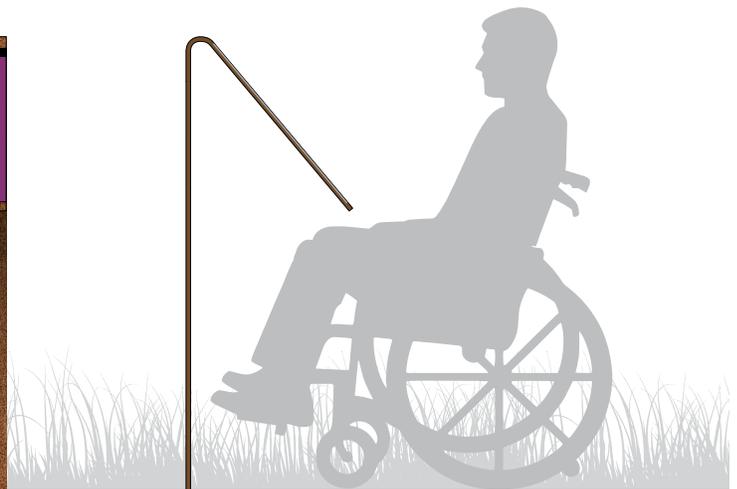
Les faces d'interprétation sont imprimées numériquement et insérées dans la structure en acier corten, ce qui permet

de futures mises à jour. Un dégagement aux genoux et aux pieds est prévu pour permettre aux usagers en fauteuil roulant de se rapprocher de la structure du panneau d'interprétation.

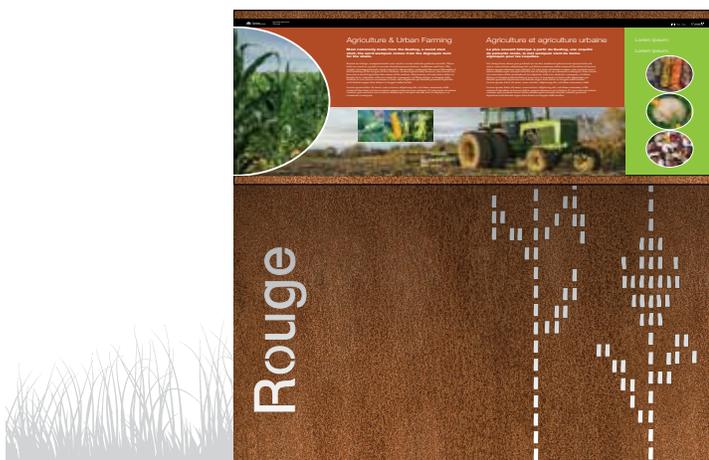
Ces autres exemples de structures de panneaux d'interprétation montrent les différentes largeurs possibles selon l'importance du contenu. En outre, ces exemples illustrent plusieurs autres applications du concept des perles de wampum.



PANNEAU D'INTERPRÉTATION



VUE DE CÔTÉ



PANNEAU D'INTERPRÉTATION – AUTRES TAILLES ET FORMES DÉCOUPÉES



La borne de type A est située bien en évidence près de l'entrée des véhicules, tandis que la borne de type B, plus petite, est située à l'entrée des sentiers menant aux sites du PUNR. Le mot-symbole « Rouge » est associé à un motif de onze perles de wampum qui souligne le lien du PUNR avec les deux rivières de la Rouge.



Type A



Type B

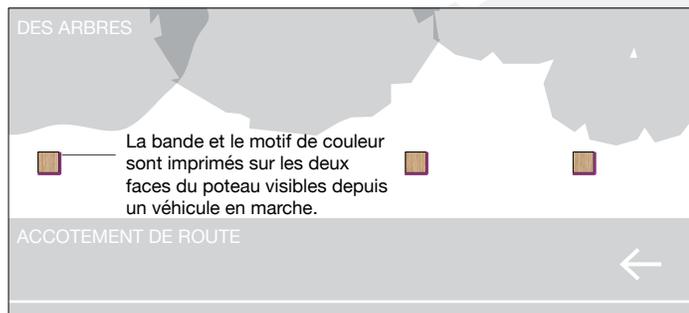
2.7 Éléments d'accueil et de création d'espaces



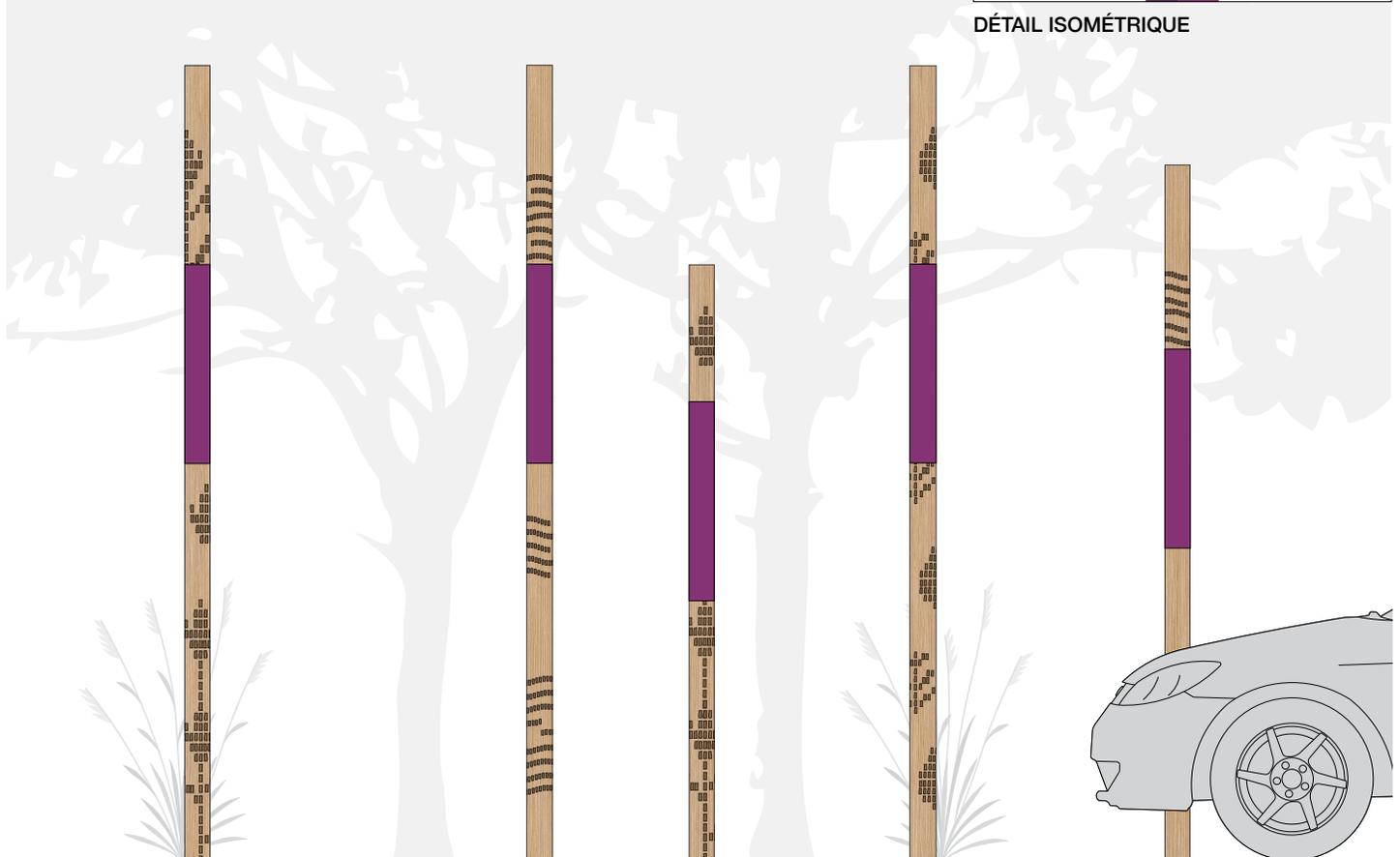
Les bornes routières permettent d'apporter un soutien supplémentaire aux véhicules à l'approche de l'entrée du PUNR. Les bornes agissent comme des petits cailloux blancs et conduisent les visiteurs vers les points d'entrée du site qui pourraient être difficiles à repérer de loin ou qui sont situés le long d'une route sinueuse.

Les bornes routières peuvent également se trouver sur des routes régionales ou municipales lorsqu'elles traversent

les limites du parc afin de signaler une entrée du parc qui n'est pas nécessairement une zone de départ de sentiers. En raison du cadre urbain du PUNR, cette condition est courante dans le parc. La démarcation du parc à l'aide de bornes permettra de sensibiliser la collectivité au PUNR. Les bornes routières présentes sur une route pourraient être utilisées seules ou en groupe, selon le cas.



VUE DU HAUT
(NON À L'ÉCHELLE)



BORNES ROUTIÈRES



Des bornes routières sont disposées sur le bord de la route menant à l'entrée du PUNR.

2.8 Site prototype de Twyn Rivers



Le dessin n° 1 du plan du site montre les emplacements des éléments de signalisation sur le site de Twyn Rivers au début de 2020. D'autres éléments peuvent être installés sur ce site, y compris des bancs et des poubelles. Ces éléments n'ont pas été indiqués sur ce plan, car leurs emplacements doivent faire l'objet d'un examen approfondi avant la mise en place étant donné que d'importants problèmes de drainage et d'accumulation d'eau sur le site réduisent en ce moment les options d'emplacement.



Le dessin n° 2 du plan du site montre les déplacements du visiteur sur le site et la façon dont les éléments de signalisation proposés améliorent l'expérience du visiteur.

Arrivée en voiture :

- A. En arrivant sur la promenade Twyn Rivers dans l'un ou l'autre sens, les visiteurs remarquent d'abord une série de bornes routières (p. 41) sur le bord de la route indiquant qu'ils s'approchent d'une zone de départ de sentier.
- B. À l'entrée du stationnement pour les véhicules, le grand panneau d'identification de l'entrée (p. 32) indique la zone de départ de sentier; y figurent le nom du sentier et le fait qu'il s'agit d'un site de Parcs Canada.

Stationnement :

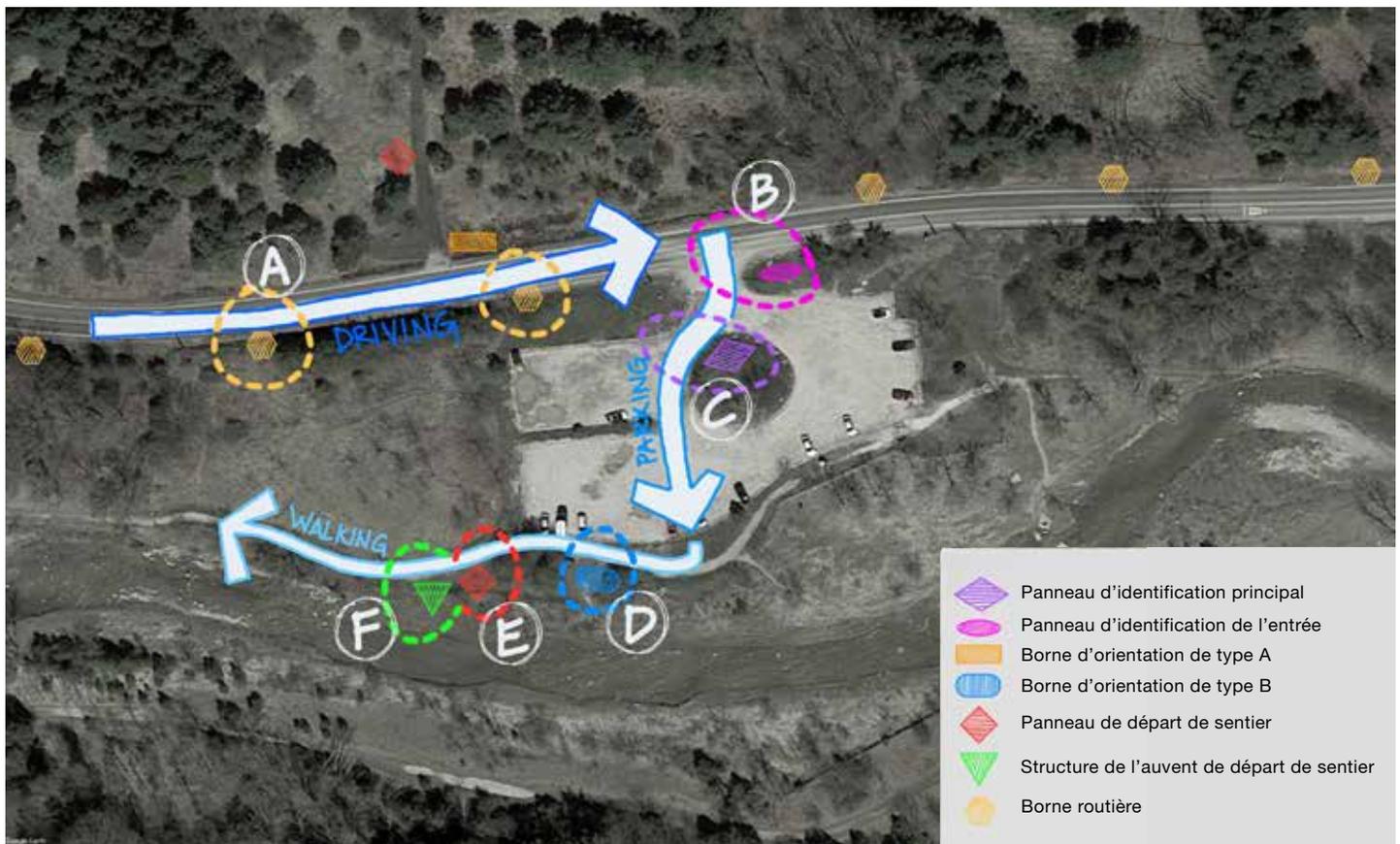
- C. En arrivant dans le stationnement, les visiteurs voient le panneau d'identification principal qui leur confirme qu'ils sont arrivés à un site de Parcs Canada.

Visiteur à pied :

- D. Le modèle de la borne routière de type B (p. 39) est

le même que celui de la borne routière de type A, mais il est plus petit et est à l'échelle des piétons. Ce panneau indique la direction du sentier et où le visiteur doit se rendre lorsqu'il quitte son véhicule.

- E. Le panneau vert normalisé de Parcs Canada sur le panneau de départ de sentier (p. 34) indique au visiteur le nom du sentier.
- F. Placé à côté du panneau d'identification de départ de sentier, la structure de l'auvent de départ de sentier (p. 35) présente à l'utilisateur des renseignements détaillés sur le sentier ainsi que les événements qui ont lieu dans le parc ou les bulletins. Le petit toit de l'auvent est orienté de manière à offrir de l'ombre et le muret en pisé de terre sert d'endroit où le visiteur peut déposer son sac à dos pour appliquer de la crème solaire ou boire avant une randonnée.

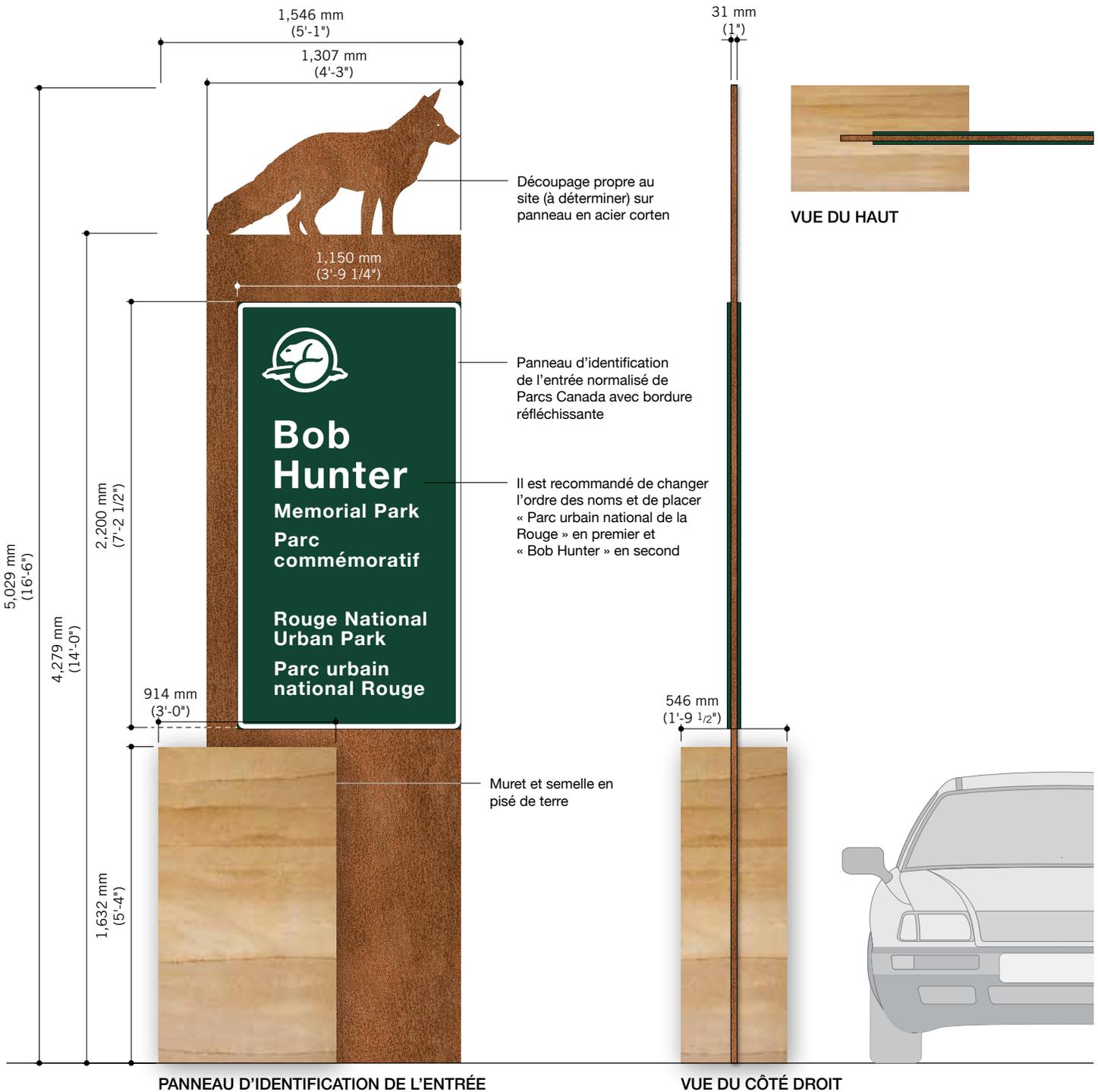


Alors que les principaux éléments de signalisation doivent être conformes aux normes de Parcs Canada en matière de panneaux, les spécifications du programme de signalisation du PUNR fournissent des caractéristiques supplémentaires relatives aux éléments qui ne sont pas visés par les normes de Parcs Canada en matière de signalisation. Les éléments du programme de signalisation du PUNR, puisqu'ils doivent être conformes aux normes de Parcs Canada, seront conçus par l'équipe de Parcs Canada et sont indiqués dans le présent document pour plus de clarté.

Tous les éléments figurant dans le présent document sont uniquement présentés pour illustrer l'esprit de la conception. Les dessins d'atelier doivent être fournis par le fabricant des panneaux afin de constituer le dossier de projet final et ils doivent comprendre tous les détails de fabrication, d'ingénierie et d'installation nécessaires à la production des éléments conceptuels décrits dans le présent document.

Le panneau en acier corten avec silhouette d'animal ou de plante propre au site et découpée au jet d'eau (doit être déterminée par Parcs Canada) doit être posé sur un muret et une semelle en pisé de terre. Le panneau d'identification de l'entrée normalisé de Parcs Canada doit être fixé au

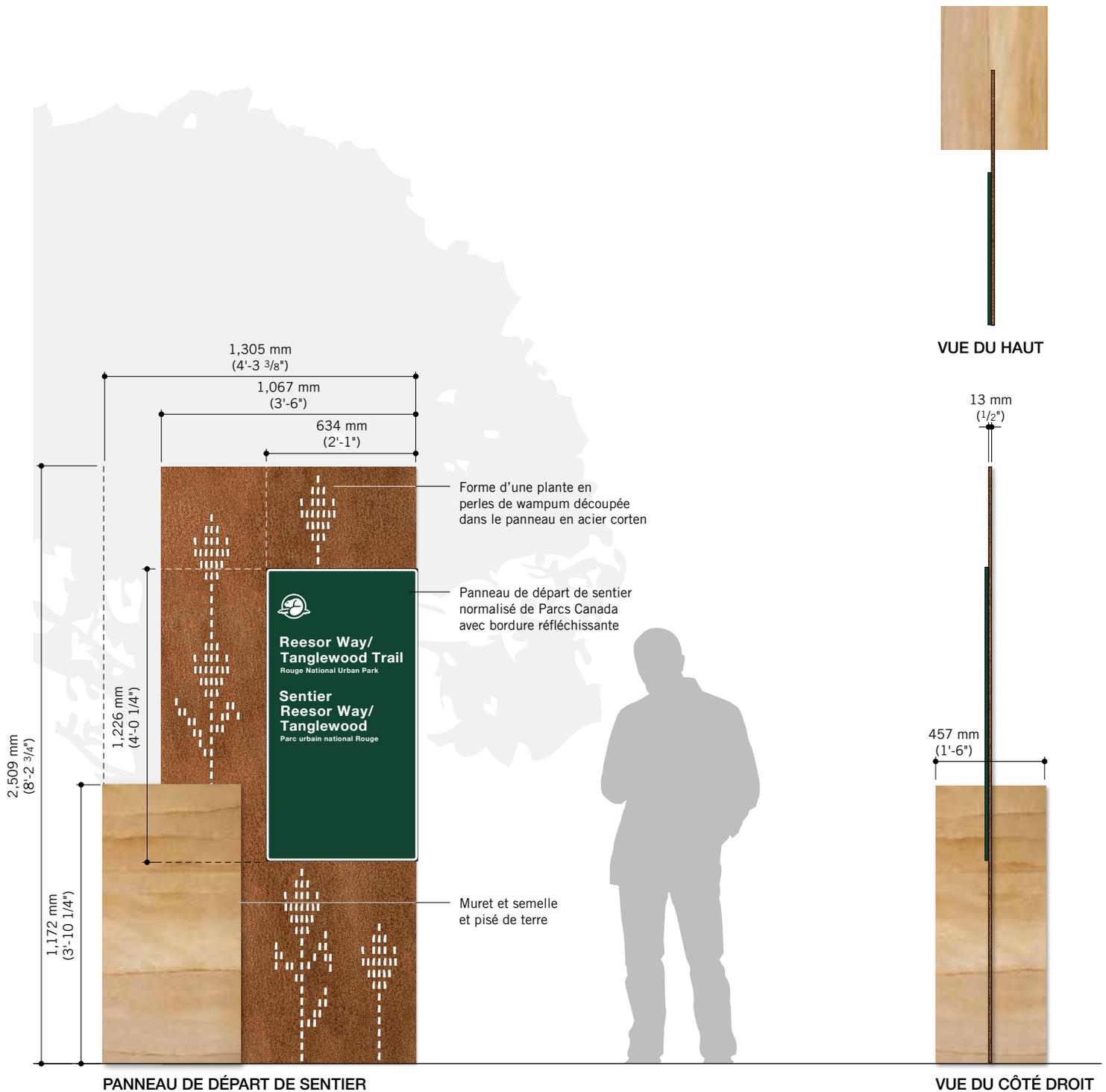
panneau en acier corten au moyen de dispositifs de fixation amovibles et dissimulés pour permettre de futures mises à jour au besoin.



2.8.3.2 Panneau de départ de sentier

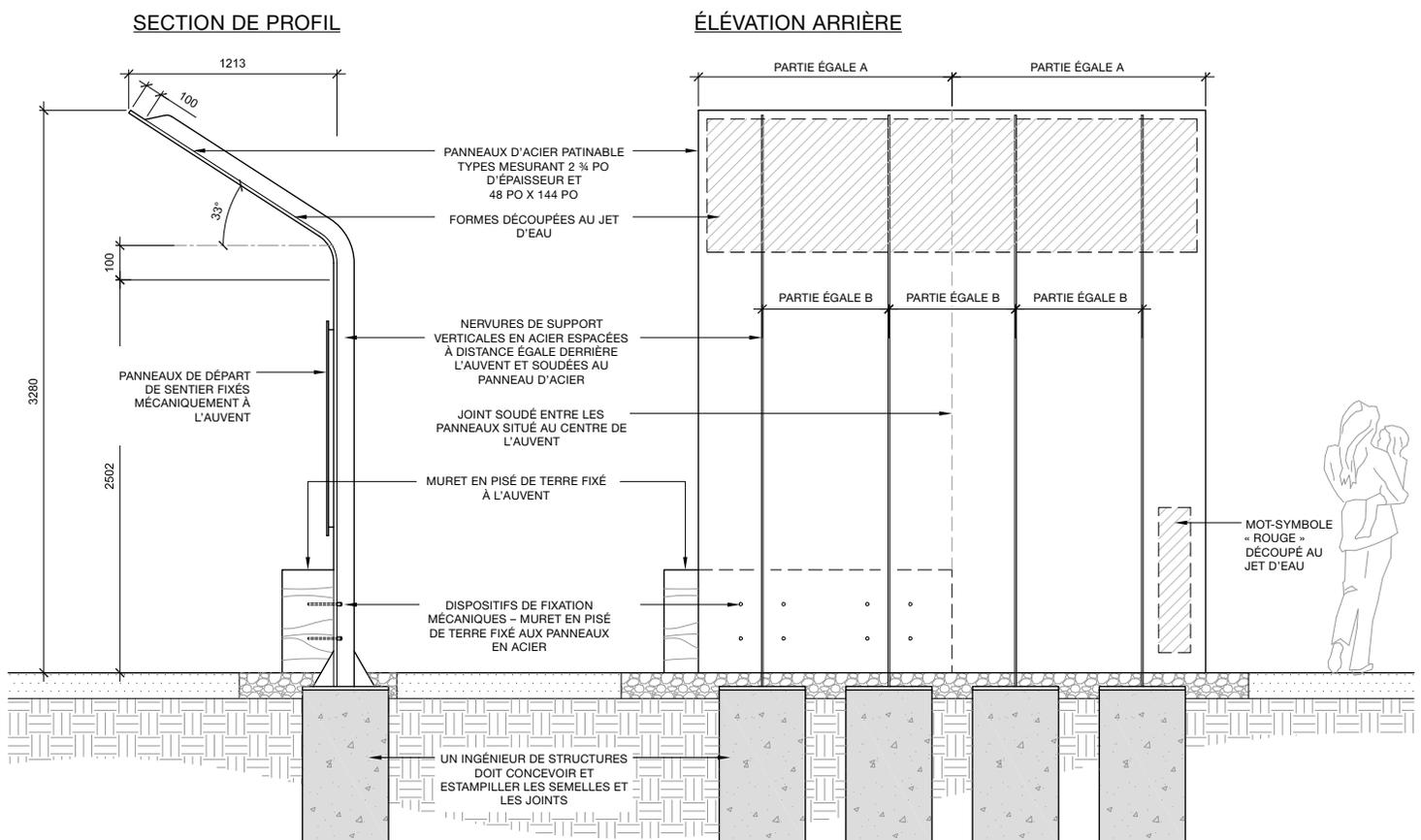
Le panneau en acier corten avec une forme en perles de wampum découpée au jet d'eau propre au site (déterminée par Parcs Canada) est posé sur un muret et une semelle en pisé de terre. Le panneau de départ de sentier normalisé de Parcs Canada doit être fixé au panneau en acier corten au moyen de dispositifs de

fixation amovibles et dissimulés pour permettre de futures mises à jour au besoin. Le bord supérieur du panneau de signalisation doit être aligné sur le bord supérieur des autres panneaux d'information se trouvant sur la structure adjacente de l'auvent de départ de sentier.



La structure de l'avent de départ de sentier est faite en acier corten et d'un muret en pisé de terre en relief. Des dessins conceptuels autochtones et le mot symbole « Rouge » sont découpés au jet d'eau dans les plaques en acier. Les panneaux d'identification sont fixés sur l'avent

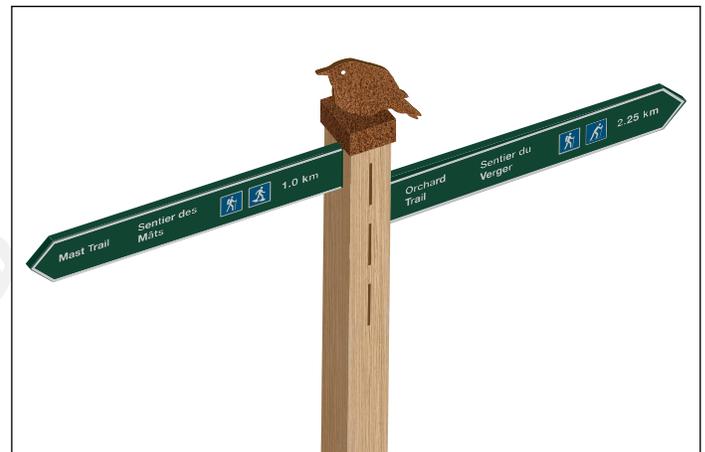
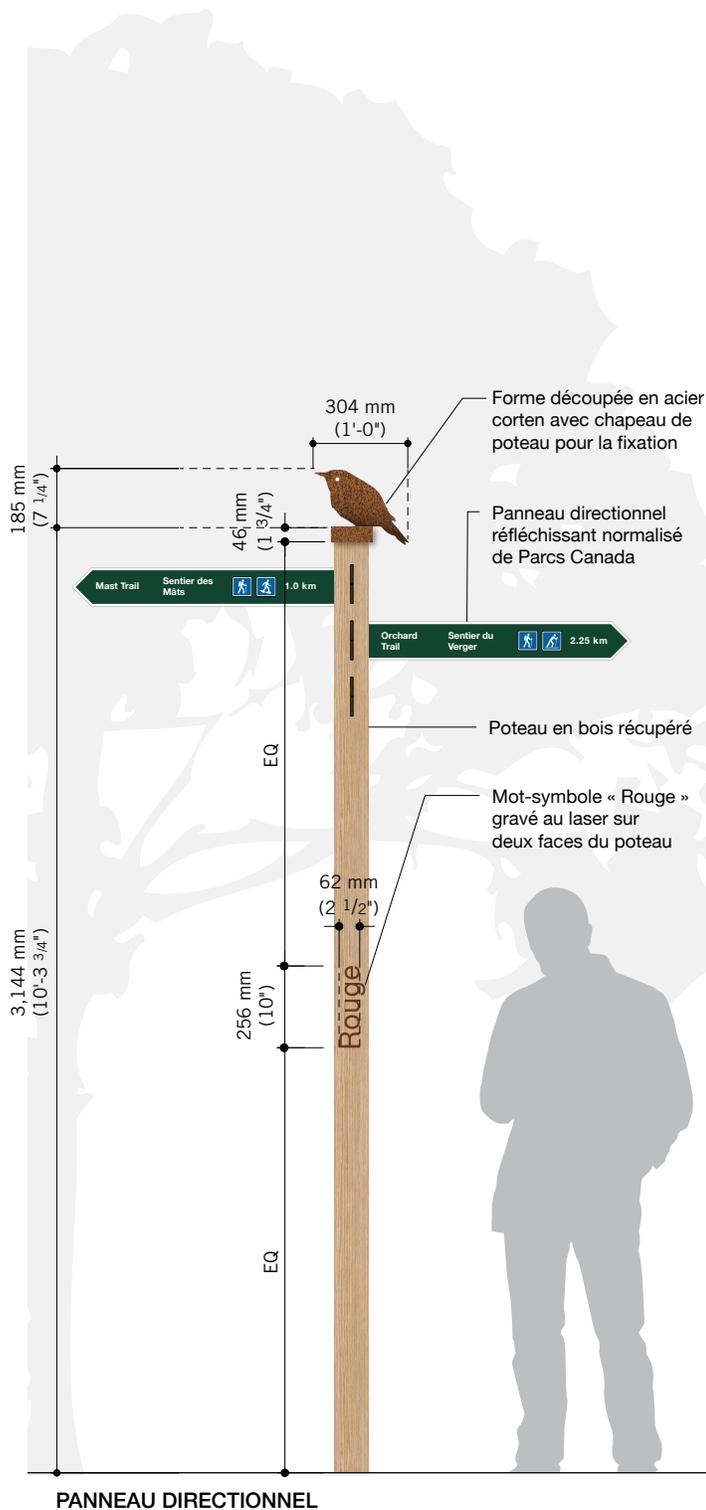
à la hauteur des yeux. Un ingénieur de structures doit concevoir les semelles et les joints de semelles de chaque installation en fonction de l'état du sol de chaque site.



2.8.3.4 Panneau directionnel

Le panneau directionnel du PUNR doit être conforme aux normes de signalisation de Parcs Canada relatives à la fabrication générale de tous les éléments de signalisation. Un surmontoir en acier corten représentant la silhouette d'un animal propre au site doit être découpé au jet d'eau

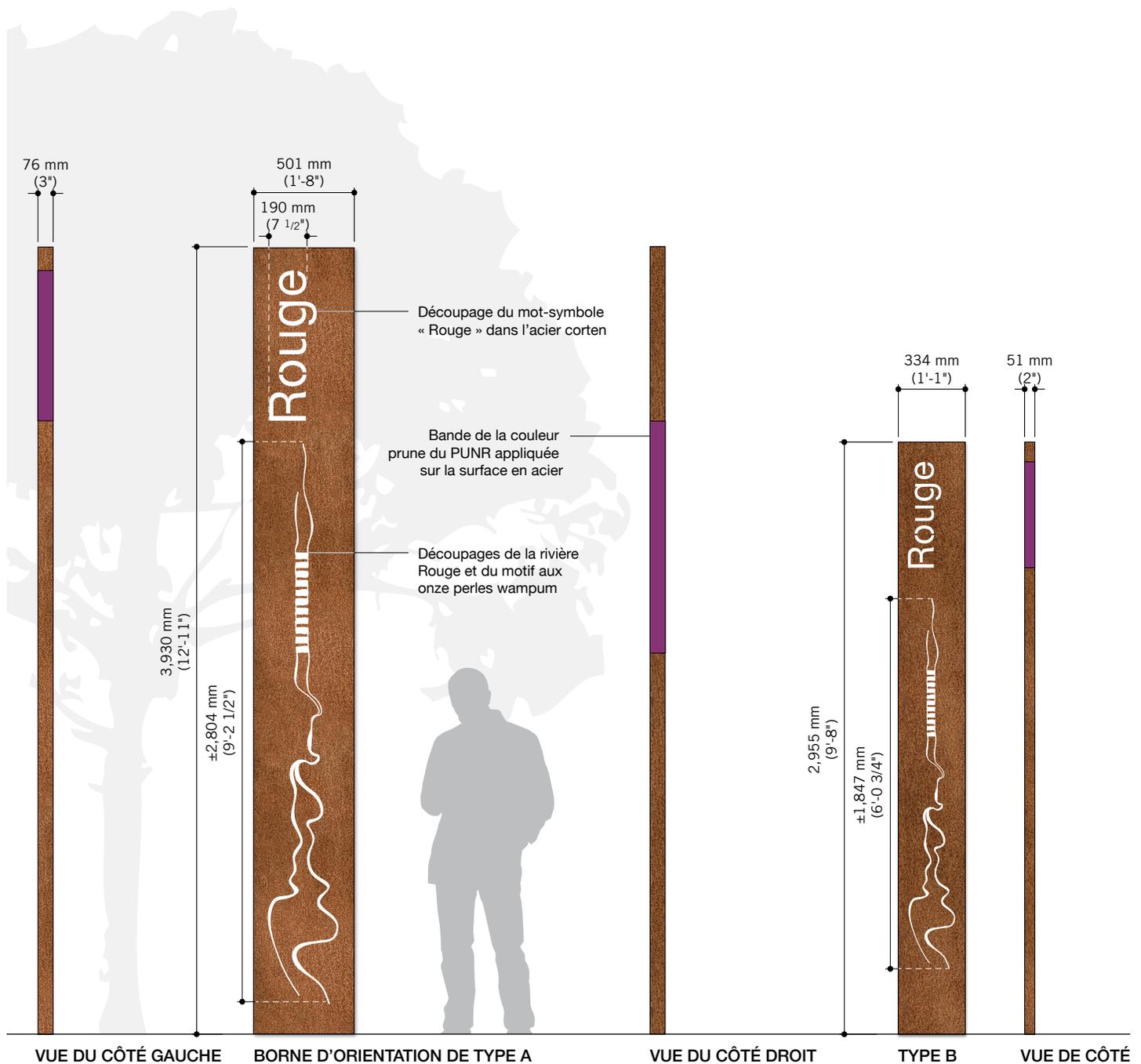
et fixé solidement au moyen de dispositifs de fixation dissimulés. Le mot-symbole « Rouge » doit être gravé au laser sur deux des faces du poteau en bois.



DÉTAIL ISOMÉTRIQUE

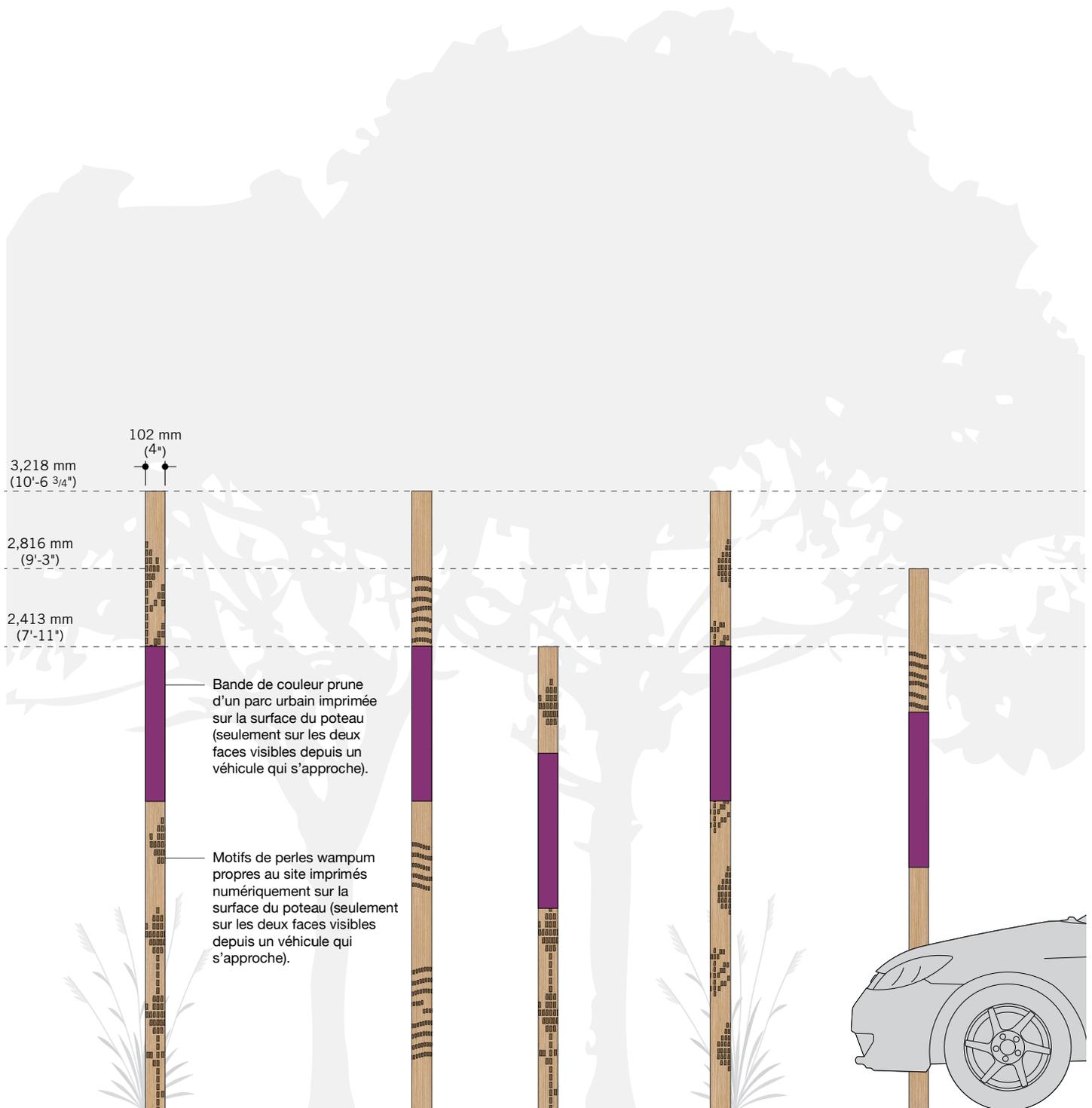
Le panneau en acier corten avec motifs personnalisés découpés au jet d'eau doit être installé sur des semelles de béton. Tous les bords exposés doivent être arrondis par mesure de sécurité. Les panneaux latéraux de couleur

prune doivent être faits de matériaux résistants à la rouille et être fixés au panneau en acier corten au moyen de dispositifs de fixation dissimulés.



2.8.3.6 Bornes routières

Les bornes routières sont des poteaux en bois de 4 po x 4 po sur lesquels sont directement imprimés des motifs et des couleurs. Toutes les bornes doivent être installées sur des semelles de béton.



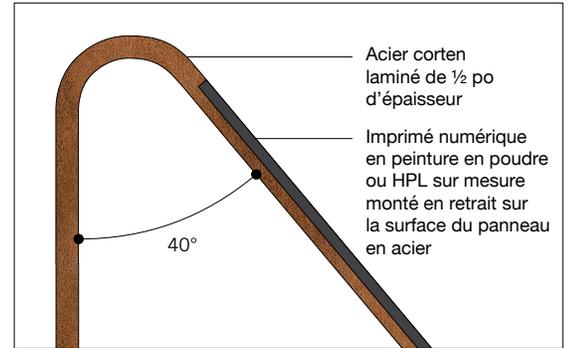
BORNES ROUTIÈRES

2.8.3.7 Panneau d'interprétation

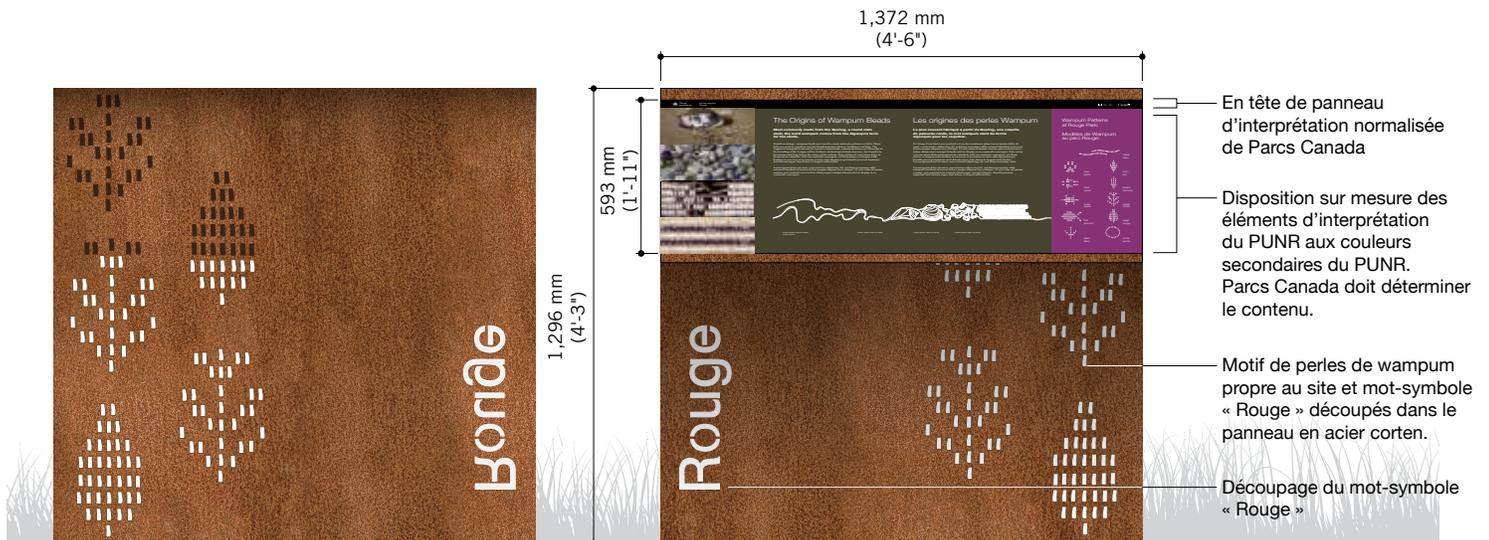
Le panneau « inforail » est un panneau en acier corten laminé à un angle de 40° pour une meilleure lisibilité. Un dégagement aux genoux et aux pieds d'au moins 26 po (h) x 17 po (p) est prévu pour donner accès aux usagers en fauteuil roulant. Le mot-symbole « Rouge » et des perles wampum doivent être découpés au jet d'eau dans le panneau en acier corten et celui-ci doit être installé sur une semelle de béton. Tous les bords exposés doivent être arrondis par mesure de sécurité.

Parcs Canada doit concevoir le panneau graphique sur mesure, lequel doit être un imprimé numérique en peinture en poudre de qualité extérieur ou un stratifié

haute pression (HPL) sur mesure durable imprimé numériquement. Le panneau graphique amovible doit être monté en retrait sur la surface du panneau « inforail » en acier corten et retenu par des dispositifs de fixation dissimulés.

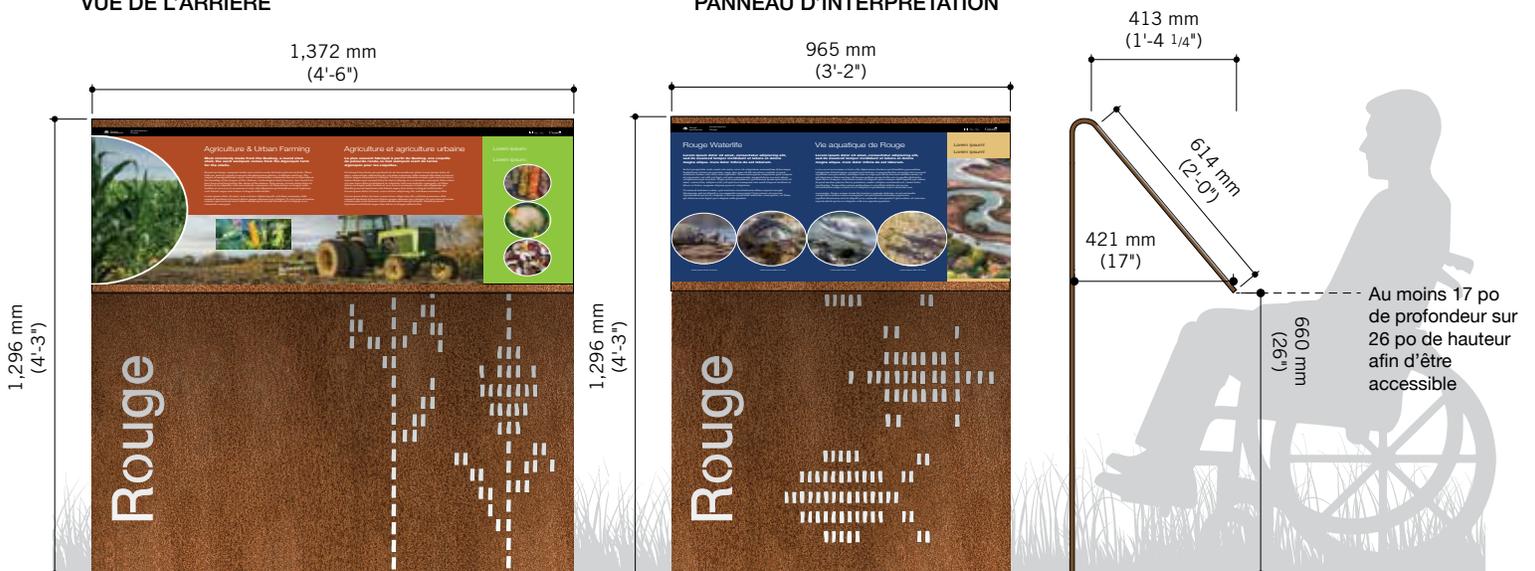


DESSIN DE DÉTAIL



VUE DE L'ARRIÈRE

PANNEAU D'INTERPRÉTATION



PANNEAU D'INTERPRÉTATION - AUTRES DIMENSIONS ET FORMES DÉCOUPÉES

VUE DE CÔTÉ



Parc urbain national de la Rouge

BrookMcIlroy/

TORONTO THUNDER BAY WINNIPEG

Toronto
161, avenue Spadina, 2e étage
Toronto, (Ontario) M5V 2L6
(416) 504-5997
brookmcilroy.com

entro

TORONTO CALGARY NEW YORK
SYDNEY ZÜRICH

Toronto
33, Harbour Square, bureau 202
Toronto, (Ontario) M5J 2G2
(416) 368-6988
entro.com